

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
UFR de Sciences Economiques 02
DEA Monnaie finance Banque

Après la crise financière de 2001:
Politiques et perspectives d'évolution
des PME en Turquie.

Directeur de mémoire : Mr Christian De BOISSIEU
Présenté et soutenu par : Mlle Lamiha Gun

**Après la crise financière de 2001 :
Politiques et perspectives d'évolution des PME en Turquie**

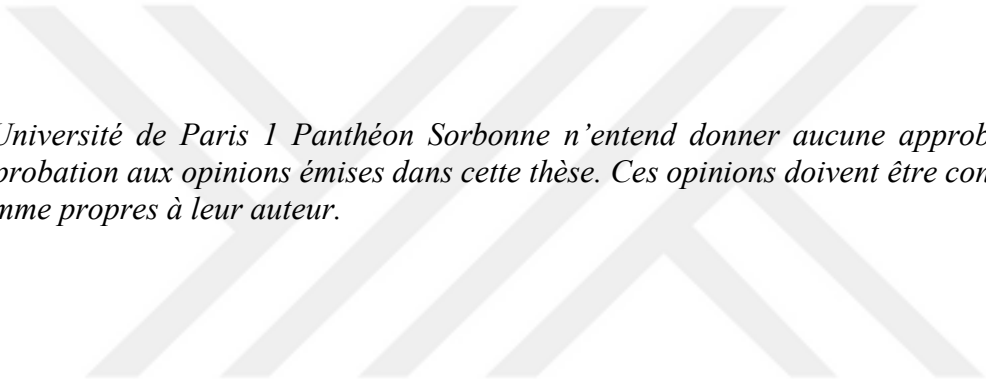
Sous la direction de
Monsieur le Professeur Christian De Boissieu



Année universitaire 2004 / 2005

Mémoire soutenu par Gun Lamiha en vue de l'obtention du DEA
(Diplôme d'Etudes Approfondis) Grade de Master spécialisation en
Monnaie, Finance, Banque

Soutenance publique le 5 septembre 2005



L'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

TABLES DES MATIERES

Résumé	5
Abstract	7
INTRODUCTION	9
PARTIE 1 Climat économique et structure des PME en Turquie	12
1.1. Stabilisation de la situation économique.....	13
1.1.1 La crise de 2001.....	13
1.1.2. L'héritage du régime inflationniste	16
1.2 Caractéristique et structure des PME en Turquie	21
1.2 1. Taille des PME en Turquie.....	21
1.2.2. Les points faibles qui doivent être rapidement développé	24
1.2.3. La répartition géographique des PME en Turquie.....	26
PARTIE 2: Enquête sur les relations de prêts entre PME et banques	28
2.1. Introduction	29
2.2 Revue de littérature.....	30
2.3 Les données.....	38
2.4 Méthodologie	39
2.5 Interprétations des résultats et conclusions	40
PARTIE 3: Analyse et interprétation des politiques et reformes en faveur des PME	48
3.1. Le marché du travail	49
3.2 Encourager la création de nouvelles PME	54
3.3 La politique Industrielle	57
3.4 La KOSGEB.....	60
CONCLUSION	63
ANNEXE 1 : Crise bancaire une approche de l'économie turque	69
ANNEXE 2A : Répartition des PME par activité pour l'ensemble de la Turquie	76
ANNEXE 2B : Poids des PME dans la valeur manufacturière	78
INDEX DES TABLEAUX	80

INDEX DES GRAPHIQUES	81
LISTE DES ACRONYMES	82
BIBLIOGRAPHIE	84
SOURCE	87



Résumé

Les politiques d'ajustement macro-économique et les réformes structurelles du gouvernement n'ont pas favorisé l'épanouissement des PME qui reste très méfiant et timoré envers le marché et l'évolution du taux de change. Après la crise de 2001, les PME comme les autres entreprises ont souffert du ralentissement économique. En effet, les PME représentent 99 % de l'ensemble des entreprises et 77 % de l'emploi d'où un impact assez important sur le PIB. Avec une concentration particulièrement élevée dans la région de Marmara, ce sont les secteurs du commerce, du tourisme et l'industrie de manufacture qui contribue le plus au PIB.

Par ailleurs, il faut souligner la difficulté d'accès aux crédits bancaires des PME. Il est vrai que les PME ont souffert de la tendance des banques à privilégier les grandes entreprises. C'est justement pour les aider dans leurs démarches et les encourager dans leurs développements que des réformes ont été mises en place. Notamment la restructuration du secteur bancaire. L'un des objectifs principaux de ce travail de recherche est d'examiner les relations de crédit entre banques et PME et de comprendre comment l'omission d'information affecte le développement des PME. En d'autres termes, l'objectif est d'analyser la relation de crédit entre les PME et les banques et de déterminer comment l'IDD influence et affectent l'accès au financement bancaires des PME en Turquie. Il est donc important de comprendre pourquoi l'accès au crédit est difficile pour les PME en Turquie et comment y remédier.

Outre les établissements bancaires les agences tels que la KOSGEB ont pour mission de venir en aide à ces PME en difficultés et/ou de leur porter secours en cas de besoin de financement. Dans cette optique une enquête comprenant 38 questions fut réalisée auprès de chefs d'entreprises de 126 PME installés dans la région de Marmara. Une analyse de régression par la méthode des moindres carrés ordinaires fut appliquée aux données. Les résultats révèlent que l'âge de l'entreprise et la taille des entreprises sont les deux variables les plus déterminants lors de l'octroi d'un emprunt bancaire d'une PME.

Nos résultats empiriques suggèrent qu'une relation étroite et durable est souhaitable pour les entreprises nouvellement mises en activité. Les entreprises ayant des relations bancaires durables et travaillant depuis plus de 5 ans avec la

même banque se voit octroyé un prêt bancaire avec un taux d'intérêt préférentiel. Les participants ont souligné à la quasi-unanimité l'opacité des services du KOSGEB et leurs difficultés rencontrées dans l'obtention et l'accès à l'information. Les chefs d'entreprise de ces PME signalent le manque de formation et leurs détresses devant la constitution du dossier de candidature aux aides financières de la KOSGEB.

La mise en place de formation et/ou d'aide à la constitution de ces dossiers de candidature pourraient soulager durablement les PME en besoin de financement et surtout permettrait à la KOSGEB de diffuser plus efficacement les informations concernant les divers aides qu'ils proposent. Une grande majorité des participants regrettent que la KOSGEB n'offre pas d'avantage de subvention. En effet la plupart des aides sont des aides financières à des taux d'intérêts préférentiel ou à taux zéro, le nombre d'aide sous forme de subvention sans aucun remboursement par la suite est assez limité d'où une popularité médiocre de la KOSGEB auprès des PME. Les participants reprochent également le manque de partage de dossier d'ancienne candidature acceptée avec les PME qui souhaite postuler à un appel d'offre. Malgré une volonté réelle des autorités de vouloir répondre aux demandes du marché et des PME, il semble que les efforts dans ce sens doivent être accentués. En effet, certes le gouvernement souhaite augmenter et faciliter l'accès des PME aux prêts bancaires mais il semblerait que la plupart des allégements fiscaux et autres aides étatiques soit faite en faveur de certains groupes industriels aux dépens du secteur des biens et services qui pourtant concentre la part la plus importante des PME en Turquie.

Abstract

The macroeconomic adjustment policies and structural reforms of the government have not fostered the flourishing of SMEs which remains very suspicious and timid towards the market and exchange rate developments. After the 2001 crisis, SMEs and other businesses suffered from the economic slowdown. In fact, SMEs account for 99% of all businesses and 77% of employment, which has a significant impact on GDP. With a particularly high concentration in the Marmara region, it is the trade, tourism and manufacturing industries that contribute the most to the PIB. Moreover, it is necessary to underline the difficulty of access to bank credits of SMEs. It is true that SMEs have suffered from the tendency of banks to favor large companies. It is precisely to help them in their efforts and encourage them in their development that reforms have been put in place. In particular the restructuring of the banking sector. One of the main objectives of this research is to examine the credit relationships between banks and SMEs and to understand how the omission of information affects the development of SMEs. In other words, the aim is to analyze the credit relationship between SMEs and banks and to determine how the IDD influences and affects access to bank financing for SMEs in Turkey. It is therefore important to understand why access to credit is difficult for SMEs in Turkey and how to fix it. In addition to banking institutions, agencies such as KOSGEB have the mission to help these SMEs in difficulty and / or help them in case of need for funding.

With this in mind, a survey of 38 questions was conducted among business leaders of 126 SMEs located in the region of Marmara. Ordinary least squares regression analysis was applied to the data. The results reveal that the age of the firm and the size of the firms are the two most important variables when granting a bank loan to an SME. Our empirical results suggest that a close and lasting relationship is desirable for newly-activated firms. Firms with sustainable banking relationships who have been working with the same bank for more than five years are granted a bank loan with a preferential interest rate. The participants almost unanimously underlined the opacity of KOSGEB services and their difficulties in obtaining and accessing information. The entrepreneurs of these SMEs report the lack of training and their distress at the constitution of the application for financial aid from KOSGEB. The establishment of training and / or assistance in the constitution of these applications could provide sustainable relief to SMEs in need of funding and above all allow KOSGEB to more effectively disseminate information about the various aids they offer. A large majority of participants regret that KOSGEB does not offer a subsidy benefit. Indeed, most of the aid is financial aid at preferential or zero interest rates, the number of aids in the form of subsidy without any refund thereafter is quite limited hence a low popularity of the KOSGEB with SMEs. The participants also criticize the lack of sharing of old application file accepted with SMEs who wishes to apply for a

tender. Despite the authorities' real desire to respond to the demands of the market and SMEs, it seems that efforts in this direction need to be stepped up. While the government certainly wants to increase and facilitate the access of SMEs to bank loans, it seems that most of the tax breaks and other state aid is made for certain industrial groups to the detriment of the goods and services sector, which nevertheless concentrates the largest share of SMEs in Turkey.





INTRODUCTION

INTRODUCTION :

La conjoncture économique turque de ces dernières années a créé un climat difficile pour les petites et moyennes entreprises (PME) ; alors que celles-ci jouent un rôle très important dans l'économie turque en raison de leurs nombres et de la part de l'emploi total qu'elles occupent. Les crises financières en série (février et novembre 2001 notamment), l'accroissement de la dette publique, le climat inflationniste, l'augmentation des taux d'intérêts réels et la dépréciation marquée de la livre turque ont entraîné une perte de confiance et les reprises n'ont permis qu'une croissance au ralenti (FMI, 1998). Outre cela, les politiques d'ajustement macro-économique et les réformes structurelles du gouvernement n'ont pas favorisé l'épanouissement des PME qui restent très méfiantes et timorées envers le marché et l'évolution du taux de change. En effet, l'adhésion de la Turquie en 1996 à l'union douanière a accentué la concurrence sur le marché intérieur comme extérieur (Demirgüç et Detriagiache, 1998). Ouverture internationale qui est venue fragiliser les PME en difficultés financières. Il existe de nombreux programmes de soutien et d'aide au développement des PME en Turquie notamment à travers l'agence nationale KOSGEB mais il semble que ces programmes soient peu ou méconnus des chefs d'entreprise tout comme du grand public (Demirgüç et Huizinga, 1999). On notera également le manque d'information et l'opacité des autorités à partager les informations en lien avec le coût financier de ces programmes pour les banques publiques comme privées et pour l'agence nationale. En effet, de nombreux avantages fiscaux sous formes d'abattement existent mais leur quantification reste assez obscure, tout

comme l'ampleur de ces abattements et l'étendue des zones dites franches (Chang et Valesco, 2001). La Turquie ne fait que débiter à tenir des statistiques et des archives (Ertugrul et al, 2001). On peut regretter l'absence de statistique régulier sur le recensement des PME en Turquie, leurs chiffres d'affaires annuels, le nombres d'employés y travaillant réellement, le nombre de PME ayant reçu une sanction ou pénalité judiciaire ou fiscale etc. Cependant on ne peut que se féliciter des mesures prisent par le gouvernement qui en adhérant à la charte de Bologne en 2000 favorise et incite les PME à rechercher des partenaires internationaux.

On constate donc que la réalisation de ces objectifs ambitieux exige l'instauration d'un cadre propice au développement des PME. L'instabilité de l'environnement macro-économique a souvent été un handicap au succès des politiques qui ont un effet direct sur la création, la productivité, le développement et la compétitivité des PME.

Les succès obtenus certes sont considérables mais il semble nécessaire de faire une analyse plus approfondie des défaillances et des difficultés que peuvent rencontrer les PME. On peut dès lors se demander comment le climat économique influe (par le biais de sa législation, ses règlementations et ses reformes) les PME en Turquie ? Quelles sont les principales difficultés que ces dernières rencontrent ? Et quelles politiques adopter pour favoriser leurs développements ?



PARTIE 1

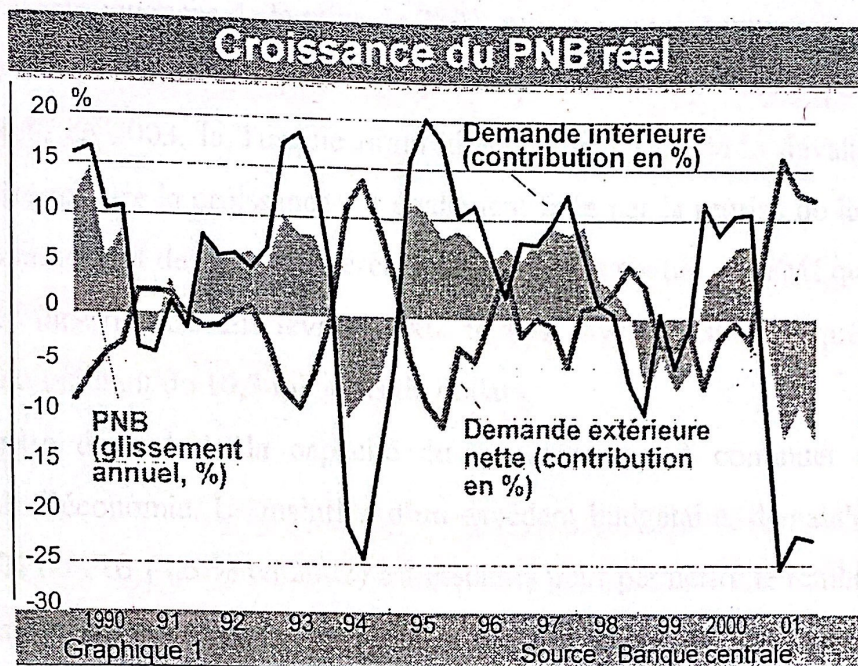
PARTIE 1:
CLIMAT ECONOMIQUE ET STRUCTURE
DES PME EN TURQUIE

1.1. Stabilisation de la situation économique

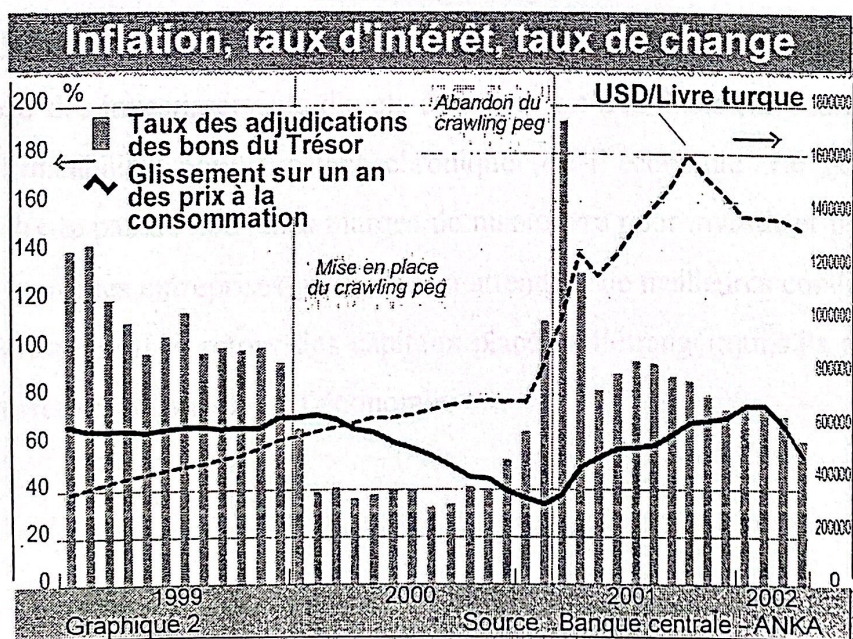
1.1.1. La crise de 2001

La crise économique de 2001 a conduit à une récession de plus de 10 % et la livre turque a été dévaluée de 50 % par rapport au dollar et à l'euro. Cette crise s'explique notamment par un « risque systémique » assez élevé auquel il n'a pas été remédié de façon définitive (Disyatat, 2004). En effet la dette publique qui représente 80 % du PIB menace le gouvernement d'insolvabilité. Le remboursement de la dette publique jusqu'à mi-2003 a représenté 83 % des recettes budgétaires. Par ailleurs les charges d'intérêts s'élèvent à 18 % du PIB (ceci s'explique par la maturité trop brève de la dette à peine 10 mois) ont contraint le gouvernement à le refinancer en permanence (De Villepin, 2003). De plus l'inflation persistante entretient la dévaluation de la monnaie turque ce qui explique les 56 % de dépôts bancaires en dollars provoquant ainsi des taux d'intérêts assez élevés. Il faut également souligner la fragilité du système bancaire et la faiblesse des fonds propres qui s'ajoutent au niveau élevé des créances douteuses (20 % des actifs) et aux liens qui existent entre les banques et les groupes industriels. Le bilan économique et social de l'année 2001 est sévère. Entre le dernier trimestre 2000 et le dernier trimestre 2001, le Produit National Brut (PNB) s'est contracté de 12,3 % en termes réels (cf. graphique I).

Graphique n° I:



Graphique n°II:



Depuis l'automne 2001, les tensions sur les taux d'intérêts et de charge se sont pourtant relâchées (cf graphique II).

Suite à la crise de 2001, la Turquie a bénéficié de la dévaluation pour dynamiser ces exportations (augmentation de 34% en 2003 par rapport à 2002) et tirer profit pour encourager la croissance économique. Même si le taux de croissance des années 2002 et 2003 sont loin des taux de croissance d'avant crise financière de 2001, la baisse des taux d'intérêts réel a encouragé les particuliers dans l'endettement et dans la consommation immédiate. Ce rétablissement de la confiance s'explique également par la participation du FMI à cette reprise économique, puisque cette dernière a injecté plus de 16,3 milliards de dollars dans l'économie turque en 2002.

La reprise économique est étroitement liée bien entendu au respect du programme de stabilité imposé par le FMI. En effet, le remboursement de la dette ne pourra se faire qu'avec la réalisation d'un excédent budgétaire à hauteur de 6,5% du PIB. La Turquie doit également continuer à maintenir une stabilité des prix et limité son taux d'inflation. L'augmentation de la tranche fiscale et du taux d'imposition de l'impôt sur le revenu l'Etat turc espère augmenter ces recettes fiscales. Afin d'épurer sa dette extérieure le nouveau gouvernement arrivé au pouvoir a comme ambition de vendre des terres publiques à l'heure actuelle le trésor est propriétaire d'environ 70% des terres en Turquie.

L'instabilité macro-économique et surtout politique chronique décourage le peu d'investisseurs direct étrangers souhaitant s'implanter en Turquie. Par ailleurs, le

faible score de la bourse d'Istanbul pourrait décourager le gouvernement à privatiser les entreprises publiques.

1.1.2. L'héritage du régime inflationniste

On a donc constaté que la crise de février 2001 est une crise de transition car elle marque l'échec du plan de stabilisation de 1999. Echec qui s'explique en partie par les déséquilibres macro-économiques héritiers du régime de croissance inflationniste.

Le niveau élevé de l'inflation est considéré comme la cause profonde des contre-performances macro-économiques de la Turquie (Artus, 2001). Le taux d'inflation passe du simple au double durant les années 90 (Artus, 2000) selon les estimations du FMI cela représente environ 10 points de croissance par tête. Derrière cette relation globale, divers mécanismes sont à l'œuvre. Premièrement, un rythme élevé d'inflation est un frein au développement des source de financement bancaire (De Villepin, 1996). Ainsi, malgré un redressement économique sur la fin des années 90, le poids du crédit reste faible au secteur privé reste parmi les plus faibles au sein des pays de l'Union Européenne. Au total, le manque de sources de financement de long terme, qu'elles soient d'origine interne ou externe, limite le potentiel de croissance de l'investissement productif. La dérive des comptes publics est une caractéristique principale d'un régime de croissance inflationniste, car une forte inflation permet de masquer le manque de discipline budgétaire. Une conséquence directe de la dérive des comptes publics est que les efforts budgétaires ont porte principalement sur les dépenses d'investissement et non sur les dépenses

courantes. Mais la conséquence la plus grave a été le détournement progressif des sources de financement internes vers le service de la dette publique, le secteur bancaire jouant le rôle d'intermédiaire. La forte inflation est aussi indirectement à l'origine de la dégradation de la compétitivité à l'exportation de la Turquie. Sur l'ensemble de la décennie passée, le déficit courant a pu être contenu grâce à un accroissement des recettes touristiques et à des transferts importants (Rhodes, 2003).

Le lien entre régime inflationniste et le manque de compétitivité renvoie pour partie à la politique de change. Après la dévaluation de 1994, les autorités monétaires ont eu le souci de contenir l'appréciation réelle de la livre de manière à préserver l'avantage de compétitivité prix (Aglietta, 2000). Cette stratégie est à double tranchant car, si elle permet en théorie d'améliorer les comptes extérieurs, elle freine la diversification des exportations en maintenant les avantages comparatifs des industries avec un fort contenu en main-d'œuvre. Par ailleurs, la politique de subventions aux entreprises publiques et le manque de financement des investissements pour les entreprises privées se sont traduits par des gains de productivité très médiocres (de seulement 2 % par an en moyenne dans l'industrie manufacturière au cours de la décennie 90) (Laurent, 2002). Au total, l'industrie turque s'est insuffisamment modernisée, et elle est restée concentrée sur des produits à faible valeur ajoutée, par définition très sensibles aux chocs de change. La Turquie sort particulièrement affaiblie de la crise financière de février 2001. Cette dernière a rendu inévitable une recapitalisation du système bancaire qui est venue gonfler un endettement public déjà excessif. Elle a accru, par ailleurs, la vulnérabilité de l'économie aux

fluctuations du taux de change alors même que la livre est jugée s'être trop rapidement réappréciée. Jusqu'à présent, les aides successives du FMI ont permis d'éviter un défaut de paiement souverain (De Boissieu, 2004). Mais le risque subsiste, et une nouvelle crise financière est de ce fait toujours possible. Toutefois, les autorités semblent avoir tiré les leçons de l'échec du plan de stabilisation de 1999. Une plus grande priorité a ainsi été donnée à la mise en œuvre des réformes structurelles notamment dans le secteur bancaire afin de rompre définitivement avec le régime inflationniste des décennies précédentes.

Force est de constater donc que le renforcement de l'environnement global pour les PME semble être plus qu'important. C'est justement ce piètre environnement économique qui pose des problèmes de financement aux PME. En effet, le gouvernement tout comme l'ensemble de la classe politique sont en faveur d'un meilleur financement des PME en Turquie. L'inflation spectaculaire due aux déficits budgétaires répétitifs ont créé une bulle spéculative et un excès de la masse monétaire sur le marché. Cette inflation combinée à des taux d'intérêts réels très élevés de l'ordre de 20% ont abouti à une contraction du financement proposé par les établissements bancaires turcs. Les banques publiques comme privées afin de maximiser leurs gains et surtout se protéger des risques de changes et de cette instabilité macro-économique ont investi principalement dans des obligations d'Etats. On a alors assisté à une contraction de l'offre des crédits notamment envers les PME.

Les PME en Turquie ne bénéficient pas d'un large éventail de prêts bancaires accordés par les banques nationales comme privées. Malgré le manque de

données sur le sujet de la part des autorités il semble certain que le montant des crédits octroyés par l'ensemble des établissements financiers soit très faible en faveur des PME. Ne trouvant pas d'aide de financement auprès des banques ces chefs d'entreprise se tournent alors vers d'autres sources de financement qui restent malheureusement quasi impossible à quantifier. En effet, il est extrêmement difficile de quantifier l'aide et le soutien financier apporter par les membres de la famille, leurs proches etc.... du chef d'entreprise. Par ailleurs, il semble évident également que même si les PME trouvent une source de financement auprès de leurs proche ou autres il n'est pas garanti que ces derniers parviennent à recevoir les fonds correspondants aux besoins de leurs entreprises. C'est pour pallier à cette défaillance de financement et encourager le financement des PME qui restent les premiers créateurs d'emploi et donc un des piliers de la croissance économique du pays que les autorités ont mis en place un fonds de soutien aux investissements de ces PME. Cette agence pour le développement des PME se nomme la KOSGEB. Dans cette perspective d'aide aux financements des PME, les autorités ont demandé aux banques publiques de débloquer des fonds afin de satisfaire aux besoins de financement des PME, notamment de certains parcs industriels. Par ailleurs, un certain nombre d'action visant à doter et encourager les PME de biens d'équipement ont été mis en place par les autorités. Le gouvernement outre ces actions a mis en place également toute une série d'allègement fiscales en faveur des PME. Afin de mieux saisir l'enjeu du développement et de la prospérité des PME en Turquie il est important en premier lieu de donner une photographie de la structure juridique et économique des PME en Turquie.

Tableau 1.1. Les définitions des PME utilisées en Turquie et dans l'Union Européenne

Organisme	Définition du secteur	Critères de définition	Microentreprise	Petite entreprise	Moyenne entreprise
KOSGEB	Secteur manufacturier	Effectif		1 à 50 salariés	51 à 150 salariés
HALK BANK	Secteur manufacturier	Effectif	-	-	1 à 250 salariés
		Formation de capital fixe (EUR*)	550.000	550.000	550.000
SOUS-SECRÉTARIAT AU TRÉSOR	Secteur manufacturier, tourisme, agro-industrie, industries extractives, éducation, santé, développement logiciel	Effectif	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 250 salariés
		Montant des investissements, montant des investissements soumis au Certificat d'aide publique des PME (EUR)	550.000	550.000	550.000
SOUS-SECRÉTARIAT AU COMMERCE EXTÉRIEUR	Secteur manufacturier	Effectif	-	-	1 à 200 salariés
		Formation de capital fixe (EUR)	-	-	1.830.000
EXIMBANK	Secteur manufacturier	Effectif	-	-	1 à 200 salariés
UE	Entreprises privées hors secteur primaire	Effectif	0 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés
		Chiffre d'affaires annuel	< 2 millions d'EUR	< 10 millions d'EUR	< 50 millions d'EUR
		Bilan annuel	< 2 millions d'EUR	< 10 millions d'EUR	< 43 millions d'EUR

Source : sous-secrétariat au Trésor, sous-secrétariat au Commerce extérieur, KOSGEB, EXIMBANK, HALK BANK, UE.

* A taux de change d'1EUR pour 1.700.000 livres turques.

1.2. Caractéristique et structure des PME en Turquie

1.2.1. Taille des PME en Turquie

Comme dans beaucoup de pays émergent les PME représentent une majorité écrasante du type d'entreprise en Turquie. En effet, environ 99% des entreprises basées en Turquie sont des PME. Nous reprenons ici dans notre analyse la définition donnée par la KOSGEB concernant la taille des PME à savoir une entreprise ayant entre 10 et 150 employés dans sa structure. L'Institut national de la statistique (DİE*) jusqu'à ce jour n'établit pas de statistique sur les PME car il existe une réelle confusion dans la définition même d'une PME en Turquie. En effet, un certain nombre d'organismes comme la KOSGEB ou encore le sous-secrétaire au commerce ne considère que les PME établies dans le secteur de l'industrie manufacturière comme une PME, cette définition extrêmement restrictive ne reflète pas la réalité et donc fausse les valeurs macro-économiques qui pourraient en découler. Selon une directive publiée par la Commission Européenne publiée au journal officiel L.124 du 20/05/2003 (directive N° 32003H0361, 2003/361/CE) est considéré comme PME toute entité ayant un but lucratif qui emploie entre 1 et 249 personnes, avec un chiffre d'affaires net de 50 millions d'euro maximum ou ayant un bilan annuel net de 43 millions d'euros maximum. Cette même directive fait la distinction entre entreprise autonome et entreprise partenaire, cette distinction n'est pas faite par les autorités turques.

* DİE : Devlet İstatistik Enstitüsü en Turquie

La définition la plus acceptable semble être celle donnée par le sous-secrétaire au Trésor qui englobe l'ensemble des secteurs dans sa définition en tenant hors statistique le secteur agricole qui reste encore un secteur où l'entraide familiale est très importante avec une quantification de la main-d'œuvre quasi-impossible. Cette rareté statistique et l'absence d'archive réelle concernant les PME rend l'analyse de son évolution extrêmement difficile. Mais selon les estimations faites par le sous-secrétaire au Trésor, les PME assure près de 76,7 % de l'emploi en Turquie d'où une place prédominante dans les chiffres du chômage. En d'autres termes si la Turquie veut faire face à son taux de chômage il semble évident que les autorités doivent en premier lieu faciliter l'aide à l'emploi au sein des PME. En second lieu selon toujours les estimations du sous-secrétaire au Trésor 26,5% de la valeur ajoutée créée sera dû à ces PME, et environ 10% des exportations sont assurées par ces PME. Concernant les prêts bancaires on ne peut que déplorer que malgré une place importante dans l'emploi, la valeur ajoutée etc.... seulement 5% des prêts bancaires octroyés sont faits en faveur de ces PME, d'où cette étude. En effet, il semble important de comprendre pourquoi les banques se refusent de financer les PME qui pourtant sont l'un des moteurs clés de l'économie ? Est-ce que ce sont les PME elles-mêmes qui ne font pas appel aux financements octroyés par les banques ? Les critères d'octroi d'un prêt bancaires sont-ils stricts pour ces PME ? Et surtout comment et où trouvent-ils leurs besoins de financement si le secteur bancaire fait défaut ? Pourquoi cette marginalisation bancaire ?

Selon les chiffres de la TOBB (Union des chambres de commerce, d'industrie, de commerce maritime et des bourses de marchandises en Turquie) et de la

TESK (Confédération des commerçants et des artisans de la Turquie) les PME se concentre notamment dans le secteur du commerce, de l'artisanat et de l'industrie. Au 31 janvier 2003, la TESK compte plus de 2.760.000 commerçants et artisans dans ces registres.

La TOBB estime à 1,2 millions le nombre de PME en activité dans le secteur du commerce et de l'industrie. Certaines des PME enregistrés auprès de la TOBB semble bénéficier de l'aide de l'Etat (aide non clairement spécifié, nous ne savons pas si cette aide est sous forme d'allègement fiscale ou de subvention) mais dans son ensemble on constate le manque de politique de soutien à ces PME qu'elles soient en difficultés ou non. Même si un certain nombre de mesures sont présent afin d'inciter les PME à s'informatiser et un allègement de la procédure dans la création d'une PME, le nombre de programmes spécifiques envers les PME sont extrêmement limité. Le secteur de l'Industrie manufacturière semble être celui qui est le plus délaissé par les chefs d'entreprises puisque le DIE ne dénombre au 1^{er} janvier 2001 que 210 000 PME dans ces statistiques. Cette faible proportion de PME dans le secteur de l'industrie manufacturière fait que la participation des PME à la production nationale de bien manufacturier est relativement modeste. Contrairement aux PME issus des autres pays en voie de développement on constate que les PME turcs sont à majorité très modeste par leurs tailles puisque plus de 94% des PME sont des micro-entreprises ou ayant moins de 10 salariés dans sa structure. Ces micro-entreprises représentent environ 34% de la main d'œuvres et ne fournissent au pays pourtant qu'environ 8% de la production totale. Ce chiffre est aux alentours de 13% pour les pays développés.

Tableau 1.2. Entreprises manufacturières de Turquie

Catégories de taille en nombre de salariés	Nombre d'entreprises		Salariés		Valeur ajoutée en millions d'USD (1)	
	1992	2001	1992	2001	1992	2001
1 à 9	186.900	199.737	523.117	500.738	2.874	1.632
10 à 49	7.970	7.260	175.646	183.694	2.506	1.947
50 à 249	2.434	3.127	225.650	343.023	6.678	6.187
250 et plus	795	912	553.626	570.083	26.952	18.988
Total	198.097	211.046	1.478.039	1.597.538	39.011	28.754

(1) Aux taux de change 1992 et 2001 de 1 USD pour 6.841 TRL et 1.228.268 TRL respectivement.

Source : DIE

1.2.2. Les points faibles qui doivent être rapidement développé

Suite à l'adhésion de la Turquie à l'Union douanière la concurrence entre les PME nationale entres-elles et entres les PME de la Turquie avec leurs concurrents européen a mis en difficultés ces PME déjà largement fragilisé par les crises de 1994 et de 2001. Les PME localisé en Turquie desservent pour une majorité écrasante le marché intérieur ou local (De Villepin, 2003). Les produits soumis à la consommation des contribuables sont bien souvent fabriqués avec des outils de production obsolètes ou des techniques de production inefficace ou non rentable. La libéralisation de l'économie et l'ouverte des marchés aux concurrents européen aura des conséquences destructrices pour ces PME si elles ne réagissent pas rapidement et si le transfert de technologie ne s'opère pas dans les délais impartis. En effet, afin de pouvoir concurrencer le savoir-faire européen et surtout respecter les normes de fabrication et de sécurité européenne les PME devront rapidement s'adapter et entamer des formations dans le but de concevoir et produire des biens et produits dans le respect de la réglementation européenne tout en continuant à satisfaire la demande intérieur sans répercuter

ces transferts de technologie sur le prix de ventes finales de ces biens aux risques d'une part d'encourager l'inflation et surtout au risque de perdre sa clientèle nationale et donc de perdre des parts de marché dans le secteur. Part de marché qui sera inévitablement récupérée par les PME plus efficiente. Dans cette perspective, les autorités doivent fournir plus d'effort dans leurs souhaits d'investissement dans les TIC (technologie de l'information et des communications).

En effet, sans un réel soutien du gouvernement il semble difficile pour ces PME turcs de compléter ce transfert de technologie clé de la réussite et de leurs pérennités sur le marché intérieur. Ce transfert de technologie doit être également soutenu par l'injection de fonds public auprès de ces PME. Les périodes de dévaluation sont des périodes d'opportunité pour les PME tourné vers l'international de vendre leurs produits à des prix extrêmement compétitifs mais on constate que la dévaluation suite à la crise de février 2001 n'a pas engendré cette opportunité de taux de change au sein des PME turcs. Cela s'explique selon la TOBB par la pénurie de compétence technique au sein des PME. Cette pénurie n'est pas imputable seulement à la Turquie en effet on constate que dans de nombreux pays européens les PME sont assez réticentes à avoir recours à des consultants techniques sans doute en raison de son coût financier (Bourguinat, 2000; Edwards et Montiel, 1989 ; et Monceau, 2002). Autres points importants est sans doute la faiblesse de l'innovation en Turquie. En effet selon le rapport de la banque mondiale cette lacune dans l'innovation s'explique par la faible participation du secteur privé à ce derniers, aux interactions et échanges quasi-nulle entre les entreprises toutes taille confondus

et les établissements supérieurs et enfin des avantages fiscaux trop modestes ou trop complexes à obtenir et qui ne desservent que les grandes entreprises qui possèdent tout un département juridique capable de monter les dossiers de débettements ou allègements fiscaux.

1.2.3. La répartition géographique des PME en Turquie

Géographiquement parlant le lieu d'installation des PME est en quasi parallèle avec l'installation de la population générale. En effet comme la population de la Turquie environ 38% des PME sont localisés dans la région de Marmara à savoir dans la métropole d'Istanbul pour une grande majorité, 17% environ ont élu domicile dans la région d'Ege à savoir la métropole d'Izmir pour une grande majorité et enfin un peu moins de 16% des PME sont localisés dans la région d'Anatolienne à savoir Ankara la capitale pour une majorité des PME. La région de l'Anatolie sud orientale (Mersin, Gaziantep etc....) n'attire qu'environ 6% des PME. La région de la mer noire avec ces champs de thé notamment attire quant à elle seulement 9% des PME contre 11% pour la région côtière méditerranéenne. La Turquie est donc divisée en sept grandes régions qui connaissent de grande disparité économique sociales et de populations. Il n'est pas surprenant de constater que la région de Marmara avec sa méga métropole Istanbul soit celle qui possède le PIB par habitant le plus élevé du pays (environ 3000 dollars par tête) et qui soit la plus peuplée et donc qui par le nombre de PME présente celle qui bénéficie le plus des aides financières de l'Etat. Dans son opposé la région qui perçoit le moins d'aide financière est la région sud anatolienne, région qui a également le PIB par tête le plus bas du pays.

De par le nombre d'habitant il n'est pas surprenant également de constater que la région de Marmara est celle concentre le plus d'emploi dans le secteur de l'industrie manufacturière.

Contrairement aux idées reçues, la population active agricole est surtout concentrée dans la région de la mer noire. La région de Marmara toujours avec la région de l'Anatolie centrale concentre plus de la moitié des emplois.

D'un point de vue générale on peut conclure que la répartition des PME en Turquie géographiquement est assez inégale entre les régions. Un des indicateurs les plus parlant est sans doute l'indicateur de l'inégalité de la répartition des PME et de leurs densités qui est présenté dans le graphique suivant.

Un bon indicateur de l'inégalité de la répartition des PME est leur densité (leur nombre pour 1.000 habitants) (Cf. graphique II). Est considéré comme un pays en phase d'émergence industrielle que si ce dernier a une densité autour de 4 PME pour 1000 habitants. Ce qui n'est pas le cas dans la moyenne en Turquie.

Pour conclure cette partie on peut donc dire que les deux plus gros contributeurs à la croissance du PIB et à l'emploi sont l'industrie manufacturière et les secteurs tels que l'hôtellerie, le commerce et la restauration. Le secteur productif turc est donc compose majoritairement de PME qui sont caractérisées par deux traits essentiels : une forte inégalité géographique et un problème d'accès au crédit bancaire d'où le besoin de réforme.

PARTIE 2

PARTIE 2 :

ENQUÊTE SUR LES RELATIONS DE PRÊTS ENTRE PME ET BANQUES

2.1. Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'examiner les relations de crédit entre banques et PME et de comprendre comment l'omission d'information affecte le développement des PME. De nombreux auteurs ont étudié l'importance des relations bancaires dans les prêts aux petites entreprises. Un problème majeur est l'insuffisance de la diffusion d'information (IDD) concernant les opportunités de financement à des taux privilégiés voire à un taux zéro. Cette IDD semble être un des obstacles majeurs au développement des PME en Turquie. Ce travail de recherche a pour but de quantifier l'impact de cette désinformation sur le développement et donc la prospérité des PME dans la région de Marmara plus précisément. Dans cette optique une enquête comprenant 38 questions fut réalisée auprès de chefs d'entreprises de 126 PME installés dans la ville d'Istanbul.

2.2. Revue de littérature

La capacité des petites et moyennes entreprises (PME) à réaliser des profits et devenir rentables à long terme dans une économie dépend de la disponibilité des fonds offert à ces PME. Le financement en général et le crédit en particulier sont particulièrement importants pour les PME, car bien souvent elles ne sont pas en mesure de se financer via leurs fonds propres. Bien que le financement soit un facteur majeur de croissance pour les PME, un certain nombre d'études et d'enquêtes gouvernementales ont révélé que les PME rencontrent des difficultés pour accéder à un financement bancaire en raison d'une défaillance du marché du crédit. Bien qu'un nombre considérable de rapports de recherche et de rapports de consultants aient indiqué que l'accès au financement était un problème majeur dans le secteur des PME, une étude de la littérature traitant de ce domaine indique qu'il existe une lacune importante dans la connaissance des déterminants de l'accès au financement des PME.

Selon les théoriciens de la finance, les difficultés d'accès au crédit (appelées rationnement du crédit) sont dues à des problèmes de sélection adverse, d'aléa moral, d'asymétrie d'information et de respect des contrats de prêts à long terme.

La théorie de l'antisélection et de l'aléa moral des marchés du crédit trouve son origine dans le document de Stiglitz et Weiss (1981) dans lequel ils expliquent pourquoi le taux d'intérêt le plus élevé ne peut pas systématiquement conduire à une offre et donc à une demande sur le marché du crédit. Selon ces

auteurs, il existe des problèmes d'information asymétriques sur le marché du crédit ; sélection adverse et risque moral. Par conséquent l'antisélection est le problème majeur qui contraints les emprunteurs potentiels à renoncer ou se tourner vers d'autres sources de financement. En effet un taux d'intérêt élevé décourage les PME "bon payeur" ou ayant une aversion au risque élevé mais n'est pas un obstacle pour les emprunteurs ayant une aversion au risque faible ou ayant un projet risqué. Autrement dit, à mesure que le taux de prêt augmente, seuls les emprunteurs plus risqués restent sur le marché. Une des autres difficultés pour les banques souhaitant octroyés un financement aux PME, est le respect du contrat de prêt. En d'autres termes le financement octroyé bien souvent est utilisé a d'autres fin et donc on assiste à une déviation du financement obtenu vers un autre projet pas toujours rentables ou projet qui aurait eu une réponse négative de la banque si cela avait été su au départ.

Dans cette situation, ceux qui sont disposés à payer des taux d'intérêt élevés peuvent être des emprunteurs à haut risque. Donc, avec la hausse du taux d'intérêt, le risque moyen des crédits augmente, ce qui peut entraîner une réduction des bénéfices anticipé par la banque. Pour cette raison, le rendement attendu de la banque peut augmenter moins rapidement que le taux de prêt et, au-delà d'un certain point, peut même diminuer. Le rationnement du crédit réside dans les problèmes d'exécution des contrats. Mushinski (1999) a fait valoir que les imperfections du marché du crédit dans les pays en développement découlent non seulement de l'aléa moral et des problèmes de sélection adverse, mais également d'un contrôle coûteux et du respect des contrats. En revanche, les pays caractérisés par des systèmes juridiques qui

fonctionnent bien, semble être moins exposé à ces problèmes. Par conséquent, la principale cause du problème de l'exécution des contrats est le faible développement des droits de propriété mais pas seulement l'absence de sanction pénale et financière semble être également non dissuasif pour ces emprunteurs ayant un projet risqué.

De nombreux chercheurs ont cherché à comprendre quels étaient les facteurs déterminants dans l'obtention d'un financement bancaire. L'ensemble des facteurs et déterminants étant extrêmement nombreux il est difficile toujours aujourd'hui d'avoir une vision globale de ces déterminants. Pour reprendre les travaux majeurs de Fischer (1990) son analyse souligne l'importance du relationnel avec son établissement bancaire dans l'obtention d'un prêt et pourtant ce dernier met en garde sur les limites de son modèle théorique qui ne peut faire l'objet d'une généralisation pour l'ensemble du pays étudié. La forte concurrence du marché bancaire selon les travaux de Fischer (1990) conduit les établissements financeurs à omettre leurs décisions sur le non-respect des engagements. Les pratiques usuelles semblent être également un facteur important puisque Fischer (1990) dans ces travaux montre bien que pour un pays comme l'Allemagne être multi bancarisé est même un élément positif dans le dossier de l'emprunteur alors que cette multi bancarisation est un critère négatif pour d'autres pays comme la France ou la Turquie. En d'autres termes, les entreprises en règle entretiennent généralement de multiples relations bancaires et que les banques préfèrent partager les risques avec d'autres banques. Petersen et Rajan (1994) ont analysé le financement de 3358 PME américaines comptant moins de 500 employés. Ils ont analysé

les données relatives aux taux d'intérêt et la disponibilité des prêts, en utilisant les caractéristiques des entreprises telles que la taille, l'ancienneté et les caractéristiques des relations de prêt. Leurs résultats suggèrent que le degré d'utilisation du crédit commercial est négativement lié à l'âge de l'entreprise et à la durée d'un crédit existantes. En d'autres termes les établissements financiers n'offrent pas de prêts bancaires si la PME qui souhaite en bénéficier a déjà un contrat de prêts chez lui ou ailleurs. Petersen et Rajan (1995), dans une autre étude, souhaitent fournir un cadre indiquant l'importance de l'ampleur de la concurrence sur les marchés du crédit pour déterminer la valeur des relations de prêt. D'après leurs résultats, ils ont conclu que les créanciers lissaient les taux d'intérêt sur les emprunts tout au long du cycle de vie de l'entreprise sur un marché concentré, appliquant un taux inférieur lorsqu'il était jeune et un plus élevé lorsqu'il était vieux, de sorte que les jeunes entreprises sur des marchés concentrés bénéficient de prêts à taux réduit. Les institutions financières pour des entreprises similaires sur des marchés concurrentiels, perçoivent des taux de prêt plus élevés sur des marchés concentrés que sur des marchés concurrentiels lorsque la PME est âgée.

Berger et Udell (1995), se sont concentrés sur les exigences en matière de garantie et les taux d'intérêt pour les lignes de crédit. Berger et Udell (1995) ont constaté que les entreprises ayant des relations de prêt doivent mettre en gage des garanties moins fréquemment, et que les intérêts sur les lignes de crédits diminuent en fonction de la durée. Ainsi, contrairement aux résultats rapportés par Petersen et Rajan (1994), ils ont déclaré que la durée d'une relation

de prêt pouvait tout de même avoir une incidence sur les conditions du taux d'intérêt du crédit. Cavalluzzo et Cavalluzzo, (1998) ont cherché de comprendre comment l'âge, la taille, le statut juridique, le bilan annuel ou bien encore la place du capital humain pouvaient influencer ou non les chances d'obtention d'un financement bancaire. Leurs résultats empiriques ont montré que le taux d'intérêt sur les lignes de crédit de petites entreprises sont plus bas lorsque les grandes banques dominent un marché que lorsque les petites banques dominent, ce qui suggère que les banques se font concurrence différemment sur les marchés dominés par les petites banques que sur les marchés dominés par les grandes banques, et particulièrement que les banques peuvent se montrer moins agressivement sur les marchés dominés par les petites banques. Les petites banques ne disposent pas d'une stratégie de prix compétitifs sur les marchés. Cavalluzzo et Cavalluzzo (1998) ont abordé la question de la discrimination à l'encontre des entreprises appartenant à des minorités sur le marché des prêts. Ils n'ont trouvé aucune preuve que les entreprises appartenant à des Afro-Américains, des Asiatiques et des Hispaniques subissent une discrimination dans l'obtention d'un prêt bancaire ou qu'ils leur soient appliqué un taux d'intérêts plus élevés qu'aux autres PME.

Lim et Klobas (2000) dans leurs travaux examinent la façon dont la théorie de la pratique de la connaissance de la gestion peut être applicable aux PME. Selon ces auteurs lorsque le capital connaissance est mal ou peu exploité cela peut se transformer en un échec commercial et de management.

La connaissance n'est tangible et se transforme en information qu'à partir du moment où celle-ci est enregistré et diffusée (Nonaka et Takeuchi, 1995).

Hargadon et Sutton (2000) dans leurs articles soulignent la difficulté pour les employés seulement consultant/technologue/technicien qui ne maîtrise pas la connaissance en question mais qui ont juste pour vocation l'enregistrement de la connaissance. La formalisation de cette connaissance et sa diffusion doit être réalisée à tous les niveaux de l'entreprise sans quoi il semble difficile de remédier aux problèmes de traitement de l'informations et donc des connaissances.

Mc Share et Glinow (1999) proposent l'acquisition de ce savoir-faire par la formation (qui peut être interne comme externe) le recrutement de personnel qualifié et/ou l'acquisition d'un établissement spécialisé dans le traitement des données et des connaissances.

Fu et.al. (2002) examinent quant à eux la relation qui existent entre profit et capital financier de 1276 PME installées en Taiwan pour une période de cinq ans soit entre 1992 et 1997. Les résultats de leurs travaux indiquent qu'il existe bien une relation positive entre profit et capital financier. La relation semble être négative entre profit et dette financier. Par ailleurs les auteurs ne manquent pas de souligner l'importance des conditions et des paramètres économiques extérieurs aux PME dans la relation profit-capital financier. De nombreux autres travaux (Geroski et. Al. 1997 ; Echevarria, 1997 ; Davidson et Dutia, 1991) ont mis en évidence la relation qui existent entre profitabilité et capital financier. Dans le cadre d'un working paper (Mayoux, 2001) de l'organisation mondial du travail, la place des femmes dans le développement des PME (notamment dans les pays

d'Afrique et d'Asie) est soulignée. Dans le cadre de ce travail de recherche l'auteur souligne l'importance et la place des femmes dans le commerce international. L'auteur constate que ces femmes chef d'entreprise ne le sont devenus qu'une fois veuve ou lorsque la famille en question n'a pas d'enfant garçon. Le rapport constate que le nombre de femme entrepreneur augmente année par année d'une façon significative. Ce chiffre est loin de celui des Etats-Unis qui en 1990 comptabilisaient plus de 8 millions d'entrepreneurs femmes (soit 37% des PME aux Etats-Unis). Halpern et Szurek (1987) constatent cependant que l'entrepreneuriat féminin en Afrique est concentré essentiellement dans des secteurs et/ou les métiers sont largement à dominante féminine tel que le secteur de la restauration ou de l'Hôtellerie.

Comme le souligne Cherif (1999) les difficultés de financement des PME sont avant tout liées à une contrainte informationnelle. Traditionnellement les entrepreneurs dans les secteurs innovants qui ont peu de financement propre sont contraints de chercher un financement externe. Traditionnellement se sont les banques qui financent les PME mais pour les PME innovantes compte tenu du risque inhérent à leurs activités ces derniers sont retissant à l'octroi de crédit bancaire. Et pourtant selon le cycle et le stade de vie de l'entreprise le recours à un emprunt financier peut s'avérer vital pour la pérennité de l'entreprise. Les PME seraient alors victime d'un effet d'éviction (Akerloff, 1971) dont la source serait les banques traditionnelles. Il est important de soutenir et d'aider les PME dans leurs besoins de financement car elles restent des acteurs importants de la création d'emploi.

Blanchflower et al (2003) dans leurs travaux ont montrés que les prêts à taux fixe sont plus populaires parmi les petites entreprises, les entreprises plus jeunes, les entreprises passant de leur principal prêteur et les entreprises avec de faibles flux de trésorerie ou des opportunités d'investissement élevées. En d'autres termes chez les emprunteurs qui ont tendance à être confrontés à des contraintes financières.

Pour Boot et Thakor (1997) la pression concurrentielle présente sur le marché bancaire international orientent les banques vers le crédit de relation, cette stratégie n'étant envisageable que lorsque la fidélisation du client est acquise (Bourdieu et Draznieks, 1996). Diamond (1984) souligne l'importance du rôle de monitoring que les banques doivent accomplir une fois le crédit bancaire accordés. En effet, il semble que le manque de moyen humain afin d'assurer le monitoring de certaines PME en création ou nouvellement client chez la banque « delta » est une des raisons du choix de non-financement de ladite PME.

Enfin, les études empiriques s'accordent sur le rôle de l'âge et de la taille de l'entreprise. Les entreprises relativement petites et relativement jeunes peuvent avoir plus de difficultés à obtenir des fonds que leurs homologues plus grandes et plus âgées.

L'objectif de ce travail de recherche est d'analyser la relation de crédit entre les PME et les banques et de déterminer comment l'IDD influence et affectent l'accès aux financement bancaires des PME en Turquie.

2.3. Les données

Dans cette optique nous avons élaborés un questionnaire comprenant 38 questions afin de comprendre comment l'IDD affecte la demande de crédit des PME. Outre cela afin de mener à bien notre analyse sur la relation de crédit entre les PME et les institutions financières un certain nombre de variables furent pris en considération dans notre modèle. Notre travail se base uniquement sur les PME présentent dans la région de Marmara à savoir dans la ville d'Istanbul car étant la capitale financière de la Turquie et nous même étant éloigné géographiquement de notre lieu d'études nous avons opter pour des PME qui sont susceptibles de répondre positivement à notre demande de collaboration dans cette étude. En effet, en premier lieu nous avons comme objectif de prendre en considération des PME de différentes régions de la Turquie mais les difficultés de communications nous ont contraint à réduire notre analyse à la seule métropole d'Istanbul. 126 PME ont répondu positivement à notre appel et ont joué le jeu. 98% des PME étant des PME familiales ou des microentreprises nous nous sommes contenté d'envoyer notre questionnaire aux PME ayant entre 10 et 100 employés avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 000 000TL. Les 126 PME furent choisies par la méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié. Les entretiens ayant été faite face à face l'ensemble des questionnaires ont été prisent en considération dans notre analyse. Afin de tester la robustesse, la compréhension et la clarté de nos questions un échantillon pilote fut mis en place avec la participation de 5 PME qui ont été tenus hors de nos résultats généraux. Les données sur les

caractéristiques des banques ont été extraites à partir de la page internet et des rapports papier annuels de l'union bancaire de la Turquie.

2.4. Méthodologie

Dans cette étude, le test empirique concerne les déterminants des conditions de prêt des PME et les déterminants des conditions à l'accès à l'information concernant les aides de financement possible.

Les variables prises en compte dans notre analyse sont comme suite :

La taille de la PME (nombre de personnel)

L'âge de la PME

Le Chiffre d'affaires annuel de la PME

Le secteur de la PME

Le relationnel du chef d'entreprise avec la banque principale de la PME

Entreprise gérée par le propriétaire de la PME ou non

Franchise ou non

Le taux d'intérêt appliqué par les banques

Le volume de prêts et financement octroyés par les établissements bancaires

La mise à disposition d'une caution solidaire ou non

Le nombre d'aide de la KOSGEB auquel ont candidaté la PME

La connaissance du site internet et de son emplacement géographique de la KOSGEB par la PME

Le nombre de contact établis entre la PME et un interlocuteur de la KOSGEB de sa région

Une analyse de régression par la méthode des moindres carrés ordinaires sera appliquée aux données. Dans notre analyse aucun problème de multi colinéarité n'a été détecté parmi les variables estimés.

2.5. Interprétations des résultats et conclusions

Nos premiers résultats sont d'ordre démographique et éducative. En effet, 48% des chefs d'entreprises participants ont un niveau de licence, 15% un diplôme de master, 5% un diplôme de doctorat, 14% sont issus d'un lycée professionnalisant et 6% sont issus du secondaire. Lorsque l'on regarde l'âge de nos participants, une grande majorité 59% ont entre 31 et 39 ans contre 28% entre 40 et 49 ans.

La répartition des PME par secteur est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 2.1. Répartition sectorielle des entreprises échantillonnées

Secteur	Nombre de PME	Pourcentage
Service	68	54%
Industrie et manufacture	58	46%
Total	126	100.00%

54% de l'échantillon de PME, appartiennent au secteur des services et 46% de l'échantillon, aux entreprises du secteur manufacturier. Nous n'avons pas cherché à savoir dans quelles activités ou code professionnelle étaient enregistré

les PME participantes car cela est l'objet d'une autre étude. La méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié qui a permis la sélection de notre échantillon a fait que toutes les PME sélectionnées étaient des SARL c'est-à-dire des sociétés à responsabilité limitée.

Tableau 2.2 Les banques sur lesquelles les entreprises de l'échantillon travaillent le plus activement

Nom de la banque principale	Nombres de PME
Yapı ve Kredi	29
İs Bankası	27
Ziraat Bankası	18
TEB	11
Halkbank	9
Denizbank	8
Akbank	7
Garanti Bankası	6
Albaraka Turk	5
Vakıfbank	4
HSBC	1
Şekerbank	1
Total	126

La plupart des entreprises de l'échantillon travaillent avec la banque privée Yapı ve Kredi, en deuxième position la banque İş Bank et en troisième position une banque publique la Ziraat qui est spécialisée chez une clientèle d'agriculteur en particulier.

Nos résultats montrent qu'une grande partie (37%) des participants demande et obtient un financement pour des travaux dans leur lieu de travail. Viennent

en seconde position des financements les plus demandé des besoins de trésorerie à savoir un prêt à la consommation (33%). Les prêts dit d'escompte eux ne représente qu'environ 23% des demandes de financements. Et enfin seulement 6% des PME de l'échantillon demande un financement pour un projet ou une aide pour début d'activité. Une majorité écrasante des sondés ont signalé choisir un prêt à taux fixe et non flexible en raison de l'instabilité macroéconomique et politique. Les données issues de la TBB nous indiquent que la plupart des PME hors échantillon compris optent pour un prêt pour une durée de 24 mois maximum.

A la question avez-vous utiliser une caution dans le but d'obtenir votre demande de financement ? Une majorité des participants (41%) ont répondu avoir eu recours à une caution solidaire par un tiers, 37% déclarent avoir eu recours à un caution hypothécaire et seulement 16% des PME qui ont répondu à notre questionnaire signalent avoir obtenu leurs demandes de financement sans aucune caution.

Concernant les aides publiques tels que les aides fournis par la KOSGEB, 69% des participants déclarent être mal informé des possibilités de financement. 59% signalent l'illisibilité du site internet de la KOSGEB pour eux et déclarent ne pas trouver l'information sur la page internet de la KOSGEB. 47% des sondés déclarent que lorsqu'ils arrivent à obtenir et avoir accès à l'information concernant une quelconque aide financière ou autres, la préparation du dossier de candidature à ces aides est trop compliquée administrativement pour eux. En effet, les chefs d'entreprises avec lesquelles nous avons eu des échanges

déclarent la complexité du dossier à monter et des pièces justificatives souvent difficiles à obtenir auprès des organismes publics car ces derniers également ont peu recours à ce type d'opération et sont non compétentes pour fournir les documents exigés.

On constate dans notre analyse que les PME qui ont un département communication sont légèrement mieux informé que ceux qui n'en possède pas. Et enfin 2% des sondés déclarent ne pas réclamer d'aide aux services publics tels que la KOSGEB en raison de leurs manques de confiance envers un système bureaucratique complexe et de leurs craintes de ne pas pouvoir solder leurs dettes dans les délais impartis.

Un certain nombre d'études ont montré qu'il existait une corrélation entre l'âge de l'entreprise et l'accès au crédit (Petersen et Rajan, 1994; Berger et Udell, 1995). Le fait d'être dans le secteur depuis de nombreuses années donne à penser que les entreprises sont compétitives et surtout qu'elles arrivent à faire face aux différentes crises lorsque celle-ci surviennent. En d'autres termes la réputation et la longévité de la PME joue positivement dans sa demande de financement auprès des banques comme de la KOSGEB.

La taille de l'entreprise est l'une des variables les plus importantes dans la littérature liée aux relations de prêt. Par exemple, Calomiris et Hubbard (1990) ont noté que lorsque la société est plus petite en termes de taille, les restrictions sur le crédit sont plus importantes.

Des études antérieures ont mentionné plusieurs raisons pour lesquelles les petites entreprises ont moins accès au crédit. Premièrement, les petites

entreprises sont confrontées à une opacité de l'information telle que l'impossibilité de fournir des informations financières (Binks et Ennew 1996). Lorsque la société est petite en termes de nombres de personnels employés, la plupart du temps, elle appartient à l'entrepreneur et est gérée par elle-même. De plus, la loi n'exige pas de communiquer régulièrement des informations financières et de nombreuses sociétés ne tiennent pas de comptes financiers audités. La deuxième raison est que les petites entreprises ont moins d'actifs ou de caution solidaire à offrir en garantie. Afin de réduire le risque anticipé et le risque moral associé aux prêts, les banques utilisent la caution solidaire comme un des instruments de mesure de la solvabilité ou non de l'emprunteurs que ce soit une PME ou non. Berger et Udell (1995) ont constaté que les entreprises plus petites et plus jeunes sont plus susceptibles de faire face à un coût de financement plus élevé et sont tenues d'offrir une caution solidaire systématiquement. Schiffer et Weder (2001) ont constaté qu'il y avait une relation négative entre la taille d'une firme et le risque qu'il pourrait poser pour un prêteur.

Lorsque l'on regarde l'ancienneté on constate que 18% des PME de l'échantillon ont au moins 3 ans de relation avec leur banque principale. Pour une majorité environ 47% de l'échantillon la relation qu'ils entretiennent avec leur banque principale dépasse les 7 ans.

Les résultats pour le taux d'intérêt du crédit qui sera appliqué révèlent que l'ancienneté de la PME, la durée de la relation de celle-ci avec son établissement bancaire principal, le changement récent de propriétaire et la

localisation ont une incidence importante sur le taux d'intérêt qui sera proposé par la banque principal. Nos résultats indiquent que les entreprises les plus anciennes se voient proposer un taux d'intérêt plus avantageux.

Selon nos résultats, les variables, telles que la taille de l'entreprise ou la forme juridique, n'ont pas d'influence significative sur le taux d'intérêt qui sera proposé à la PME.

Le degré de la relation ou du relationnel avec sa banque présente une corrélation négative et est non significatif. En d'autres termes la confiance mutuelle et l'entretien d'un bon relationnel avec sa banque principale n'affecte pas le taux d'intérêt qui sera proposé à la PME et n'affecte pas l'obtention plus facilement d'une aide financière. Ce résultat est en contradiction avec les résultats de Petersen et Rajan (1994).

La taille de l'entreprise influe sur le volume de la ligne de crédit. Les grandes entreprises ont tendance à utiliser des limites de crédit plus élevées. Les incorporations par rapport aux sociétés anonymes ont également des lignes de crédit plus élevées. Le nombre de prêteurs est positivement significatif pour le volume de lignes de crédit de la banque la plus travaillée. Les entreprises qui empruntent auprès de plus de banques ont plus de limites de crédit dans la banque où elles travaillent le plus activement. La dernière variable significative pour le modèle de volume de ligne de crédit est la présence d'un actionnaire étranger. Société ayant actionnaire étranger ont plus de limites

Les résultats révèlent que l'âge de l'entreprise et la taille des entreprises sont les deux variables les plus déterminants lors de l'octroi d'un emprunt bancaire d'une PME.

Nos résultats empiriques suggèrent qu'une relation étroite et durable est souhaitable pour les entreprises nouvellement mises en activité. Les entreprises ayant des relations bancaires durables et travaillant depuis plus de 5 ans avec la même banque se voit octroyé un prêt bancaire avec un taux d'intérêt préférentiel. Les participants ont souligné à la quasi-unanimité l'opacité des services du KOSGEB et leurs difficultés rencontrées dans l'obtention et l'accès à l'information. Les chefs d'entreprise de ces PME signalent le manque de formation et leurs détresses devant la constitution du dossier de candidature aux aides financières de la KOSGEB. La mise en place de formation et/ou d'aide à la constitution de ces dossiers de candidature pourraient soulager durablement les PME en besoin de financement et surtout permettrait à la KOSGEB de diffuser plus efficacement les informations concernant les divers aides qu'ils proposent. Une grande majorité des participants regrettent que la KOSGEB n'offre pas d'avantage de subvention. En effet la plupart des aides sont des aides financières à des taux d'intérêts préférentiel ou à taux zéro, le nombre d'aide sous forme de subvention sans aucun remboursement par la suite est assez limite d'où une popularité médiocre de la KOSGEB auprès des PME. Les participants reprochent également le manque de partage de dossier d'ancienne candidature acceptée avec les PME qui souhaite postuler à un appel d'offre.

Cette étude empirique pourrai être améliorée en augmentant la taille de l'échantillon et en testant les relations entre différentes variables et déterminants de relation. Il serai sans doute intéressant également dans une autre recherche de comparer les résultats de notre recherche (ou de ceux avec d'autres variables) avec les résultats des PME d'autres pays émergents afin de situer la place des PME au sein de ce groupe de pays.





PARTIE 3

PARTIE 3

ANALYSE ET INTERPRETATION DES POLITIQUES ET REFORMES EN

FAVEUR DES PME

3.1 Le marché du travail

Dans notre chapitre précédent nous avons souligné que les PME représentent environ 98% de l'ensemble des entreprises en activités en Turquie pour l'année 2003. Malgré une impossibilité de chiffrer l'importance du marché informel et donc du nombre de travailleur « au noir » ces PME concentrent près de 76% de l'emploi total du pays et ceci malgré une population active qui est inactive. En effet, selon les chiffres de l'IDE seulement 28% des femmes sont actives pour 75% des hommes présent sur le marché du travail. Suite à la crise financière de février 2001, le taux de chômage a connu un pic assez spectaculaire pour atteindre les 10% en 2003.

Lorsque l'on étudie la littérature existante on remarque que dès 1967 Barreyre souligne la spécificité des PME. Mais comme dans beaucoup d'autres études, les chercheurs ont davantage décrit la situation et la spécificité des PME à défaut de pouvoir l'expliquer (Candau, 1981 ; Hertz, 1982). Il est possible d'expliquer la difficulté de recrutement des PME par la difficulté de l'appréciation du personnel recruté. En effet, Marchesnay (1990) observe que l'appréciation des services d'un personnel n'est « visible » que lorsque la taille de la PME est supérieure à 10 salariés. La taille de la PME semble être selon cette étude un paramètre

important pour le marché du travail. Capet, Causse et Meunier (1986) mettent en lumière le rôle multitâche de l'entrepreneur qui notamment en début d'activité au lieu de recruter du personnel exécute lui-même la quasi-totalité des tâches dans son entreprise. Urban (1993) mentionne la nécessité de la mise en place d'une structure organisationnelle afin d'encourager le recrutement chez les nouvelles PME. Selon le rapport 2003 publié par l'agence pour l'emploi les hommes occupent en priorité les postes d'ouvrier qualifiés, de technicien de surface, vendeur en surface, ouvrier du bâtiment, fonctionnaire, responsable sécurité, chauffeur et caissier. Tandis que les femmes occupent principalement les postes d'ouvrières non qualifiées, employé de banques, secrétaire, technicien de surface, maîtresse d'école ou encore de couturière. Les offres d'emploi concernent pour 53% le secteur des services, 37 % le secteur de l'industrie et seulement 1% le secteur agricole. Le niveau de qualification requis étant le diplôme du secondaire pour une écrasante majorité. Les politiques en faveur de l'emploi financé en grande majorité par le Fonds d'assurance-chômage ont pour but comme son nom l'indique de financer les indemnités versées aux personnels remerciés. L'importance du secteur informel semble biaisée les chiffres liés aux chômages et aux taux d'employabilité. Force est de constater qu'une partie des employeurs emploie du personnel non déclaré auprès des services sociaux. Cette pratique illégale est souvent réclamée par le salarié car celui-ci négocie son salaire sur la base des cotisations salariales qui lui seront versées au lieu d'être cotisé auprès des organismes sociaux.

Voici un extrait du rapport de l'OCDE (2003a) :

« Les politiques de l'emploi, à court terme ont été tournées soit vers l'indemnisation des réductions de personnel conséquence des privatisations soit vers la compensation des effets immédiats de la crise. Ces programmes sont administrés par l'intermédiaire du Fonds d'assurance-chômage ou dans le cadre du projet de soutien social des privatisations mené par l'Agence turque pour l'emploi ou la KOSGEB. Force est de constater que les PME sont directement concernées par l'ensemble des politiques et des réglementations touchant le marché du travail. Globalement, le marché du travail turc comporte des atouts pour les employeurs. Il offre des couts de main d'œuvre comparativement peu élevés et une faible rigidité salariale qui est très largement favorisée par l'existence d ' un large secteur informel. Bien que l'étendue de ce dernier rende difficile la mesure de la durée moyenne du travail on estime que cette durée est relativement élevée soit de l'ordre de 2300 à 2400 heures par an contre une moyenne de 1650 heures dans l'Union Européenne. Des lois sont également en préparation pour éliminer les conditions de travail des enfants les plus pénibles et réglementer le travail des moins de 18 ans. En outre, en avril 2004, un contrat de prêt entre la Turquie et la CEB (Banque de développement du Conseil de l'Europe) a été signé par le Gouverneur de la CEB et le ministre de l'Economie Turque. Ce prêt de 200 millions d'euros doit financer les investissements en infrastructure des PME et faciliter l'accès pour ces entreprises a des ressources financières à moyen et long terme afin d'encourager l'investissement dans le secteur privé et la création d'emplois ».

Il est important d'intensifier les contrôles au sein des PME notamment dans la lutte contre le travail illégale, car au-delà de biaisé les statistiques cela représente une perte fiscale et de cotisations salariales assez importantes pour les finances publiques. Il est également important de souligner l'importance du travail « gratuit » fournis par les membres d'une même famille notamment dans le cadre des exploitations agricoles. Une politique en faveur de l'emploi à court et moyen terme doit être efficacement mise en place sans quoi, les statistiques seront biaisés et ne refléterons pas les réels besoins du marché du travail. L'identification des besoins et demande du marché du travail est également important dans l'organisation mem des études supérieur

étant donné que le haut conseil pour l'éducation (YÖK) annonce en grande partie le nombre de place pour chaque formation en fonction des besoins du marché du travail.

Tableau 3.1. Indicatif relatif à l'éducation

Population d'âge scolaire, 2000 <i>En pourcentage de la population totale</i>			
	<i>5-14 ans</i>	<i>15-19 ans</i>	<i>20-29 ans</i>
Turquie	20	10	19
Moyenne de l'OCDE	13	7	15
Population ayant atteint au moins le niveau secondaire supérieur <i>En pourcentage des classes d'âge</i>			
	<i>25-34 ans</i>	<i>35-44 ans</i>	<i>45-54 ans</i>
Turquie	30	24	19
Moyenne de l'OCDE	74	69	60
Population ayant atteint le niveau tertiaire <i>En pourcentage des classes d'âge</i>			
	<i>25-34 ans</i>	<i>35-44 ans</i>	<i>45-54 ans</i>
Turquie	10	8	9
Moyenne de l'OCDE	18	16	14
Population analphabète âgée de 15 ans et plus (en pourcentage)			
	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
1990	22.1	10.8	33.5
2000	14.9	6.5	22
2002	13.9	6.0	22
Dépenses publiques consacrées à l'éducation, en pourcentage du PIB			
	<i>1995</i>	<i>2000</i>	
Turquie	2.4	3.5	
Moyenne de l'OCDE	5.2	5.4	

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2003b.

En raison de la faible productivité du travail, les autorités turques ont enclenché dès 1997 une réforme majeure du système éducatif turc. Cette réforme consistait à allonger la durée de scolarisation obligatoire pour la faire passer de 5 à 8 ans et atteindre un taux de scolarisation de 100% au sein de l'enseignement primaire. Ces efforts financiers considérable c'est vite fait ressentir dans le budget consacré à l'éducation passant de 2.7% du PIB à plus de 4% du PIB en 2000. Cette réforme s'explique en grande partie par la non scolarisation de près d'un million d'enfants âgés de 6 à 14 ans en raison de la situation financière de leurs parents. Concernant l'enseignement supérieur, le pays présente un excédent de diplôme dans certaines formations tels que les ingénieurs agricoles et autres métiers agricoles, et un déficit de diplôme dans certain domaine à haute valeur ajoutée (chimie, génie industrielle, nouvelle technologie de l'information etc.). Dans le but d'adapter les formations aux besoins de l'économie réelle une formation professionnalisante peut être proposée aux étudiants désireux d'acquérir une culture entrepreneuriale. La mise en place de certification pour ce type de formation serai encourageant pour les étudiants mais à défaut le ministère de l'Education Nationale pourrait proposer ces formations dans le cursus « traditionnelle » sans certification ou avec certification accrédité par la KOSGEB. D'autres formations professionnalisante destinés à un secteur précis pourraient également être assurée par les chambres de commerces, d'industrie notamment le TESK et la TOBB.

3.2 - Encourager la création de nouvelles PME

La KOSGEB à travers divers centres tels que l'IGEM (centre pour le développement des entreprises) et le TEKMER (centre de développement des technologies) orchestre le programme d'aide de soutien aux dépenses du personnel. Afin d'encourager la création d'entreprise les autorités prennent en charge les dépenses de personnel notamment leurs cotisations patronales et de sécurité sociale à hauteur de 70% du montant des couts salariaux pour les régions développées et jusqu'à 90 % des dépenses de cotisations pour les régions sous représenté en termes de PME. Les caractéristiques et singularités des PME turques ressemble à celle de beaucoup d'autres pays en développement. A titre d'exemples il est possible de souligner que les PME sont le plus souvent concentré dans des niches de secteur et qu'elles sont peu innovatrices. Le caractère familial de l'entreprise la rend opaque a toute tentative d'ouverture à l'extérieur notamment en termes d'ouverture du capital aux investisseurs étrangers. Le besoin de financement est largement dominé par des financements de proches ou via les fonds propres de l'entreprise. L'accès aux financements bancaires reste notablement opaque. Une grande majorité des PME turques sont des entreprises de petite taille voire des micro-entreprises qui se concentre essentiellement sur le marché national ou local. Et enfin une collaboration peu développée entre entrepreneur et autorité locales.

Voici un extrait du rapport de l'OCDE concernant les aides offertes par la KOSGEB :

« La KOSGEB gère également plusieurs programmes destinés à soutenir les entrepreneurs dans la création d'une entreprise. Les objectifs généraux de ces programmes consistent à informer les entrepreneurs sur l'environnement d'investissement, à leur fournir des études de marches et des plans par secteur et à les assister dans l'approche stratégique de la croissance et du développement de leur entreprise. La grande part de cette information est fournie par le biais des centres de la KOSGEB, notamment les centres IGEM et TEKMER. Ces mesures incitatives peuvent comprendre des subventions destinées à financer à la fois des dépenses d'établissement et d'exploitation. Seul le capital investi dans les frais d'établissement doit être remboursé, celui consacré à l'exploitation reste acquis. Un soutien plus important est accordé aux créations d'entreprises à vocation technologique, puisqu'il couvre jusqu'à 80% des coûts. Les aides de ce programme doivent être remboursées dans un délai de quatre ans. Les entreprises créées dans les régions développées doivent rembourser plus rapidement que celles implantées dans les régions moins avancées, ces dernières bénéficiant d'un délai de grâce plus long et de remboursement plus faibles les premières années. En revanche, les centres à guichet unique se sont révélés très efficaces dans la diffusion d'informations sur les procédures administratives auxquelles toute entreprise est confrontée. On doit s'assurer que ces renseignements sont donnés de façon équitable, sans favoriser aucun fournisseur ou prestataire de services. Ainsi, on ne devra pas orienter l'entrepreneur en quête d'information sur une banque s'il en existe plusieurs susceptibles de l'aider. Certains centres à guichet unique limitent leur champ d'assistance aux obligations administratives, tandis que d'autres choisissent d'être des sources d'informations plus générales. En 1983 a été créé le Conseil supérieur de la science et de la technologie (BTYK) présidé par le Premier Ministre, dont le secrétariat est le TÛBITAK.....Compte tenu de la pénurie générale de sources de financement privées pour la création d'entreprise, les importantes aides allouées par le gouvernement turc via la KOSGEB et les programmes associés pourraient bien constituer le meilleur moyen disponible pour soutenir les entreprises débutantes. Cependant cette approche est onéreuse et manque de certaines des sécurités en place dans l'investissement pour limiter les pertes sur les entreprises dont l'échec est clairement prévisible. La KOSGEB doit évaluer avec soin les investissements effectués par l'intermédiaire de ses différents centres et calculer une forme de taux de rendement interne sur les fonds investis dans les entreprises qu'elle soutient. Cela dit, les différentes organisations et soutien privé comme public était relativement récente pour la Turquie, on peut envisager qu'avec le temps et l'expérience, les PME auront accès dans les meilleures conditions à l'information, la technologie et l'aide financière adéquate. En outre, ces différents organismes pourront également prendre pour exemple certains instituts pour leur organisation à venir comme par exemple le groupe OSEO en France qui est une institution financière spécialisée (IFS) dotée d'une mission permanente d'intérêt

général qui a pour mission la gestion des fonds de garantie confiés par l'Etat, notamment de garantir des fonds propres aux PME afin de leur permettre d'effectuer des opérations favorisant la création, le développement ou la transmission des PME ».

Force est de constater que l'opacité des formalités à remplir pour bénéficier d'une quelconque aide ou financement freine le développement et la création de nouvelle PME. En effet, la bureaucratie engendrée par une demande de financement lasse et démotive les entrepreneurs qui souhaitent un financement pour leurs activités. Au-delà de la demande de financement via la KOSGEB, les demandes de financement tout court sont des procédures assez complexes pour les PME familiales qui représentent une large gamme des PME existante dans le pays. En effet, dans le chapitre précédent on avait constaté les difficultés rencontrées par les dirigeants de PME à obtenir une aide financière depuis leurs banques « traditionnelles », les banques spécialisées dans les investissements tourné vers les exports semblent hors d'atteinte pour les PME. Cependant, il est important de saluer l'effort amorcé par la KOSGEB en termes de soutien éducatif qu'ils apportent aux PME. Ces formations ont pour but d'augmenter la compétitivité à l'internationale des PME. Ces formations sont tournées pour une grande majorité aux personnels des PME qui souhaitent se familiariser avec les nouvelles technologies. La KOSGEB finance pour 80% des couts de formations si celle-ci rentrent dans le but énoncé ci-dessus. Au-delà de la prise en charge du cout de la formation ; la KOSGEB subventionne à hauteur de 4000 euros par PME tout achat de formation spécialisés dans les nouvelles technologies.

Le développement des PME passe également par un accès plus simple aux marchés des capitaux de ces derniers. L'adhésion à l'union douanière en 1996, la libéralisation de l'économie dans les années 80 et l'adoption des tarifs extérieur ont contribué positivement à la compétitivité des PME. Cette ouverture à l'internationale a accéléré le processus de privatisation des PME mais non suivi par l'élaboration de législation et texte juridiques en harmonie avec cette nouvelle ère.

3.3 La politique Industrielle

Avec l'adoption en 2002 d'une loi sur les zones industrielles et d'une loi sur les investissements directs étrangers (IDE) en 2003, les autorités turques ont clairement montré leurs volontés de s'aligner sur la réglementation déjà appliqué au sein de l'Union Européenne. L'objectif principal de ces lois étant bien entendu de soutenir durablement la croissance économique du pays. Le secteur de l'industrie et de la manufacture étant l'un des secteurs les plus important en termes de productivité est un secteur très important dans l'évaluation macroéconomique du pays. Ces deux lois doivent aider les PME à accroître significativement leurs productivités et leurs compétitivités. En effet être compétitif est le mot d'ordre puisque l'adhésion l'union douanière à véritablement accélérer la mise en place de ces textes règlementaires. Cependant, concernant l'industrie sidérurgique il semble important d'aider ce secteur à attirer d'avantages d'investisseurs étrangers. Le rapport de l'OCDE souligne également le besoin de la mise en place d'une autorité de contrôle des aides distribués par

l'Etat. Dans cette perspective une autorité indépendante des contrôles des aides de l'Etat est proposée mais il semble que cela soit contraire à la politique des autorités mais également contraire à la législation. Cela sous entendrai le manquement des contrôles internes et pourtant les pouvoirs publics soulignent l'intégrité de leurs inspecteurs et de l'efficacité des contrôles effectués. En effet, force est de constater à travers les entretiens réalisés dans ce cadre de travail de recherche que les subventions allouées par l'Etat sont soumises à des contrôles assez restrictifs et qu'en cas de « détournement » de ces fonds vers d'autres activités même en lien avec l'activité de la PME les sanctions sont sévères et dissuasives. C'est pourquoi il semble que ce conseil ne sera pas suivi par les autorités turques. Outre cela, le pays dans sa législation répond aux critères de conformités de la politique communautaire et a accepté la mise en place d'un comité consultatif de suivi et d'évaluation des plans d'actions en faveur des PME turques. A cela s'ajoute la création d'une plateforme électronique permettant aux PME d'avoir accès aux informations via le service de la page internet des différents institutions étatiques. Cependant, force est de constater que cette initiative de « e-Turquie » semble pour le moment présenter des disfonctionnements tant dans son accès pure et simple que dans son adhésion.

Des relations économiques fortes et diversifiées : le commerce Franco-Turc

Depuis la mise en place de l'union douanière, les relations commerciales entre la France et la Turquie se sont fortifiées et connu une augmentation considérable pour atteindre un flux de 5.8 milliards d'euros fin 2000. La crise bancaire et financière de 2001 a mis à mal ces relations commerciales et fait régresser

considérablement le flux du commerce extérieur. Cela-dit dès 2003 les relations commerciales progressent et la France reste le 4^{ème} partenaire commercial de la Turquie juste derrière l'Allemagne (1^{er} partenaire commercial de la Turquie), l'Italie et la Russie. Malgré la crise la France reste le premier investisseur en stock d'IDE. Malgré la concurrence faite par les différents pays européens, la France est présente notamment dans le secteur de l'automobile et du textile en Turquie.

Pour ce qui est du développement du commerce extérieur des PME turques on constate que ces derniers se retournent vers le marché extérieur que lorsque le marché interne est saturé. Il semble important de faire gagner la culture de l'export aux PME turques qui aux vues de la dévaluation de la livre turc du début des années 2000 aurait pu tirer d'avantages de profit liés aux risques de change. La concentration des PME sur les marchés de niche semble être l'un des points faibles de ces dernières. La production d'un produit susceptible d'être un produit à haute valeur ajoutée passe par le transfert des droits de fabrications à une autre entreprises de plus grandes tailles afin qu'elle puisse assurer et sa fabrication et sa distribution. C'est pourquoi les politiques de développement des PME doivent encourager ces dernières à fabriquer en grande quantité elle-même les produits à haute valeur ajoutée qu'elles seraient susceptible d'engendrer. L'aide au financement doit également se transformer par une aide dans la chaîne de production sans quoi les PME susceptible de grandir en taille resterons des petites entreprises rachetées par une plus grande en termes de taille.

Comme le souligne l'OCDE dans son cahier économique :

« La stratégie industrielle turque n'est néanmoins pas encore complètement efficace. Les avancées en matière de privatisation et de restructuration des

entreprises publiques, notamment des banques publiques, restent insuffisantes et appellent des efforts supplémentaires. La restructuration de l'industrie sidérurgique est également l'un des problèmes prioritaires que la Turquie se doit de régler. Il est par ailleurs nécessaire de faciliter les flux d'investissement directs étrangers qui restent faibles, et ce malgré l'adoption d'une législation cadre. D'autre part, il est impératif que la Turquie adopte une législation en matière de contrôle des aides d'Etat et mette en place une autorité indépendante. Elle doit également poursuivre activement l'amélioration du cadre juridique, réglementaire et administratif des investissements. La politique turque à l'égard des PME est largement conforme aux principes et objectifs de la politique de l'Union Européenne en faveur des entreprises. La Turquie a adapté, en 2003, une stratégie et un plan d'action en faveur des PME. Il s'agit, dans une perspective à moyen terme, d'établir pour les PME un cadre général conforme à la politique communautaire en faveur des entreprises et de l'esprit d'entreprise, définie par la charte européenne des petites entreprises et le programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise ».

3.4 La KOSGEB

Crée en 1990, la KOSGEB agence nationale a pour mission le développement et le soutien aux PME. Son enveloppe budgétaire annuelle est garantie par le prélèvement sur les bénéfices des banques publiques auxquels viens s'ajouter des fonds publics assuré par le trésor. Comme le fait remarqué l'OCDE dans son étude économique sur la Turquie datant de 2002 :

« Dans un contexte de contrainte budgétaire extrêmement rigoureuse, la nécessité d'optimiser la répartition des ressources entre les différents programmes de tailles variées va obliger les responsables de l'action politique en faveur des PME à hiérarchiser les priorités avec soin. Ces responsables vont devoir évaluer les programmes à la fois a priori, avant que ceux-ci ne soient élaborés et adoptés, et a posteriori, pour en mesurer l'efficacité une fois en place. Pour juger de la pertinence et de l'efficacité d'un programme, il est nécessaire d'évaluer ses effets économiques, et notamment ses effets incitatifs sur les PME. La KOSGEB apporte son soutien direct aux PME de 22 zones de façon à permettre à celles-ci de démarrer et de se développer de façon cohérente avec les objectifs de la politique. Dans l'idéal, les personnes chargées des évaluations devraient être indépendantes des responsables de programmes, comme dans toute situation d'audit. En même temps, l'un des rôles clés de l'évaluation étant de contribuer à l'amélioration permanente des politiques, les évaluateurs ont besoin de la coopération active et de l'implication des décideurs politiques

comme des gestionnaires des programmes. Cette collaboration peut être plus difficile à obtenir si l'évaluateur est considéré comme un « intrus >>. Un service d'évaluation et de contrôle a été créé au sein de la KOSGEB. Pour évaluer et contrôler l'efficacité et la productivité des activités de service et du soutien proposées par la KOSGEB. L'objectif global est d'améliorer la prestation des unités de soutien et de service dans le respect de la stratégie, des principes et des priorités de la KOSGEB. Toutefois, la création d'un département au sein de la KOSGEB ne diminue en rien la nécessité d'une évaluation indépendante ».

La KOSGEB qui travaille en étroite collaboration avec différents organismes tels que la TOBB ou encore la TESK a du mal à mettre en place des services non-financiers. La KOSGEB se défend de la limite de ces services non-financiers par l'absence de demande. Cependant l'accès à la page internet même de la KOSGEB étant difficile et souvent peu productif il serait inapproprié de dire que les dirigeants des PME ne sont pas désireux de tels services. En effet, l'accès à l'information semble être un réel problème pour les dirigeants des PME qui pour ceux qui ont plus de 45 ans n'ont aucune formation concernant l'utilisation des nouvelles technologies (à titre d'exemples dans le cadre de cette recherche nombreux sont ceux qui ont signalé n'avoir aucun ordinateur ni connexion internet afin d'avoir accès à des informations sur la page internet de l'institution) ni aucun moyen financier pour se procurer des outils technologiques (ordinateur notamment). Les dirigeants des PME ne semblent pas pour le moment prêts à se doter d'un quelconque ordinateur car pour ceux qui ont participé à cette étude ils craignent que leurs employés l'utilisent à mauvais escient et que leurs factures d'électricité n'augmentent. Dans le cadre de cette étude nous proposons que la KOSGEB offre un financement ou une allocation à toute PME désirant se doter d'un ordinateur, les former dans l'utilisation de ce nouvel outil et/ou à défaut assurer la mise à disposition gratuite d'ordinateur au sein de leurs guichets

d'accueil. Il est important de souligner également que la totalité des guichets de la KOSGEB ne couvrent pas la totalité du territoire. Certaines communes sont privées de ces guichets et doivent se rendre soit dans la commune principale (de rattachement) soit dans le département/la mairie du département pour pouvoir rencontrer un agent de la KOSGEB et/ou déposer une quelconque demande. Afin de favoriser l'accès à l'information et augmenter le nombre de bénéficiaires (ou tout simplement le nombre de demande) des aides financières proposées si la mise en place de guichet au sein des communes les plus petites en termes d'habitant semble non réaliste dans leurs implantations, il est possible de mettre une intendance auprès des mairies de ces communes.



CONCLUSION

CONCLUSION

Dans la première partie de ce travail de recherche nous avons fait un état des lieux du climat économique et politiques perçu par les PME en Turquie. PME qui est véritablement le moteur de l'emploi puisque ces dernières concentrent pratiquement 76% des personnes actives sur le marché du travail. La contraction des prêts bancaires et donc un accès aux financements plus que difficile a largement joué en défaveur des PME déjà largement touché par la crise financière de 2001. Afin de remédier à cela et venir en aide aux PME en difficultés financière et encourager les entrepreneurs à créer leurs propres PME les autorités ont mis en place un certain nombre de mesures concrètes qui commencent à porter leurs fruits. Les allégements fiscaux et les abattements sont venus donner un souffle aux PME existantes. Pourtant malgré ces mesures l'accès aux financements des PME semble toujours assez problématique afin de comprendre les raisons d'une telle réticence nous avons dans la partie deux de ce travail de recherche menée une enquête quantitative et qualitative. Cette enquête avait pour objectif d'examiner les relations de crédit entre banques et PME et de comprendre comment l'omission d'information affecte le développement des PME. En d'autres termes, L'objectif est d'analyser la relation de crédit entre les PME et les banques et de déterminer comment l'IDD influence et affectent l'accès aux financement bancaires des PME en Turquie. Il est donc important de comprendre pourquoi l'accès au crédit est difficile pour les PME en Turquie et comment y remédier.

Concernant l'accès au financement bancaire des PME, un système d'évaluation du crédits (SEC) a été mis en place par les autorités. Ce système d'évaluation a pour but d'aider les banques à mieux cerner les PME qui sont solvables de celles qui sont en difficultés financière. Cet outil conçu pour mesurer la solvabilité des PME est basé sur une formulation mathématique (attribuant une note entre 0 et 100, 0 étant la plus mauvaise note, 100 étant la note maximale). Le but final étant de minimiser au maximum la subjectivité des crédits bancaires qui sont accordés et minimiser le risque de crédit des établissement bancaire turc (Myers, 2000 ; Myers et Forgy, 1963). Le contexte légal de cet outil est fondé sur la législation nationale, les conventions nationales les décrets et autres règlements en lien avec le droit bancaire turc et en harmonie avec les accords de Bale. En d'autres termes ce système d'évaluation du crédit est une sorte de guide pour les banques qui doivent évaluer le risque de crédit que pourrait engendrer une PME. Cette formulation mathématique aboutit à un « rating » (une notation). Cette notation se base sur le bilan des actifs financiers de la PME des trois dernières années (Akdoğan et Tenker, 1998), le « cash flow » de la PME, le taux de liquidité et le taux de bénéfice nette réalisée des trois dernières années toujours. Par ailleurs, en fonction de l'internalisation de la PME (en cas d'une PME tourné vers l'export/l'import) s'ajoute le risque de change et le risque du marché. En dehors de cette « notation » issue donc d'une formulation mathématique, l'institut financière fournit également « un rapport de présentation » de la PME, souvent il s'agit d'un rapport dans lequel y figure des éléments non pris en compte dans la formulation mathématique et qui sont considéré comme des éléments importants par le banquier dans l'évaluation du risque de crédit de la PME. Cependant, la

réticence des PME à communiquer leurs chiffres d'affaires et autres données à caractère financière est un obstacle au calcul du risque de crédit. Bien souvent les données « partielle » fournies par les dirigeants des PME ne permettent pas d'évaluer correctement le risque de crédit ce qui rend obsolète le système d'évaluation du crédit mis en place par les autorités. La législation en vigueur afin de limiter les risques de crédit et le surendettement bancaire préconise un partage dans son intégralité des informations « pécuniaire » et financière des PME avec l'ensemble des acteurs du système bancaire d'où cette réticence au partage des données par les PME. La mise en place d'une législation protégeant les données financières des PME et le partage de ces données qu'avec l'accords explicite du dirigeant principal pourrait être une solution à cette réticence de partage des données. Cette suprématie bancaire semble être un frein au développement des micro-entreprises qui bien souvent par craintes de contrôle fiscales s'abstiennent de partager les informations financières de leurs établissements même-ci cette attitude se traduit par un accès limité au financement bancaire. Par ailleurs, force est de constater que la mise en place d'une évaluation théorique pour les options comme celle préconisé par Black et Scholes (1973) n'est pas retenu pour le calcul de la décote d'une entreprise et ce malgré l'éventualité du défaut de paiement.

Outre les établissements bancaires les agences tels que la KOSGEB ont pour mission de venir en aide à ces PME en difficultés et/ou de leurs porter secours en cas de besoin de financement. Dans cette optique une enquête comprenant 38 questions fut réalisée auprès de chef d'entreprises de 126 PME installés dans la ville d'Istanbul. Une analyse de régression par la méthode des

moindres carrés ordinaires fut appliquée aux données. Les résultats révèlent que l'âge de l'entreprise et la taille des entreprises sont les deux variables les plus déterminants lors de l'octroi d'un emprunt bancaire d'une PME. Nos résultats empiriques suggèrent qu'une relation étroite et durable est souhaitable pour les entreprises nouvellement mises en activité. Les entreprises ayant des relations bancaires durables et travaillant depuis plus de 5 ans avec la même banque se voit octroyé un prêt bancaire avec un taux d'intérêt préférentiel. Les participants ont souligné à la quasi-unanimité l'opacité des services du KOSGEB et leurs difficultés rencontrées dans l'obtention et l'accès à l'information. Les chefs d'entreprise de ces PME signalent le manque de formation et leurs détresses devant la constitution du dossier de candidature aux aides financières de la KOSGEB. La mise en place de formation et/ou d'aide à la constitution de ces dossiers de candidature pourraient soulager durablement les PME en besoin de financement et surtout permettrait à la KOSGEB de diffuser plus efficacement les informations concernant les divers aides qu'ils proposent. Une grande majorité des participants regrettent que la KOSGEB n'offre pas d'avantage de subvention. En effet la plupart des aides sont des aides financières à des taux d'intérêts préférentiel ou à taux zéro, le nombre d'aide sous forme de subvention sans aucun remboursement par la suite est assez limite d'où une popularité médiocre de la KOSGEB auprès des PME. Les participants reprochent également le manque de partage de dossier d'ancienne candidature acceptée avec les PME qui souhaite postuler à un appel d'offre. Malgré une volonté réelle des autorités de vouloir répondre aux demandes du marché et des PME, il semble que les efforts dans ce sens doivent être accentué. En effet, certes le gouvernement

souhaite augmenter et faciliter l'accès des PME aux prêts bancaire mais il semblerai que la plupart des allègements fiscaux et autres aide étatique soit faite en faveur de certains groupes industriel aux détriments du secteur des biens et services qui pourtant concentre la part la plus importante des PME en Turquie. Et enfin la dernière partie de ce travail était consacré aux politiques et réformes misent en place par les autorités publiques suite à cette crise financière de 2001. Le but étant de comparer les réformes misent en place et les attentes des chefs des PME que nous avons consulté et questionné dans la partie deux. Il semble que les mesures en faveur de l'allègement des formalités bureaucratique sont assez bien perçu par les entrepreneurs. Les chefs d'entreprise des secteurs des services regrettent et critique fortement la discrimination positive faite à l'encontre du secteur de l'industrie très fortement soutenue par les autorités. L'élargissement des missions de la KOSGEB lui conféré un rôle primordial dans le développement et l'épanouissement des PME. Afin de s'assurer de l'équité des fonds alloué aux PME il semble comme le propose l'OCDE et comme le suggère les entrepreneurs des PME participantes à notre analyse un organisme ou département indépendant capable de contrôler et d'assurer l'allocation optimale des ressources financières de l'Etat distribué par la KOSGEB. Mais on pourrait se demander si les autorités turques seront favorables ou pas à la création d'un tel organisme, et quelle méthode d'évaluation seront approprié par cet organisme si jamais il venait à voir le jour ? La Turquie préférera-t-elle mettre en place ces propres méthodes d'évaluations ou bien adoptera-t-elle celle déjà existante et utilisé par l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Annexe*1 : Crise bancaire

Une approche de l'économie turque

La relation entre crises bancaires et crises de changes est aujourd'hui bien établie. Dans leur article, Goldfajn et Valdes (1997) étudient des expériences récentes de crises bancaires et de balance de paiement en Finlande, Suède, Mexique et Chili. Ils suggèrent que l'activité d'intermédiation financière, qui implique une transformation des maturités, favorise les entrées de capitaux mais en même temps accroît la probabilité d'occurrence d'une panique bancaire. Plus récemment, Kaminski et Reinhart (1999) montrent que les crises bancaires constituent des indicateurs avancés des crises de change. L'analyse économique met en évidence que la faiblesse des fondements, l'offre excessive de crédits et la hausse du taux d'intérêt augmentent les asymétries d'information et l'incertitude sur le marché financier, ce qui entraîne une mauvaise allocation des fonds et subséquemment la création des conditions de déclenchement d'une crise financière. Afin d'appréhender la source bancaire dans la formation la crise financière de 2000 2001, il convient de mesurer le contexte de tensions macro-économiques sans lequel la Turquie s'inscrit : accentuation du déficit des courants et non-respect de l'objectif inflationniste en 2000. En l'occurrence, les taux d'intérêt réels s'accroissent considérablement. Le nœud du problème est que la politique budgétaire est non resserre pour contraindre la demande excessive turque née de l'avantage tire de l'augmentation du prix du pétrole et de la faiblesse de l'euro d'alors. Cette surchauffe va favoriser une accentuation record du déficit courant, qui représente alors 5% du PIB. Par ailleurs, nous verrons que le montant de la dette de court terme équivaut à celui des réserves et le ratio M2 s'accroît excessivement par rapport à celui des réserves. Ces indices d'alerte laissent présager de forts problèmes d'assèchement de capitaux, d'où une forte probabilité de formation de crise d'autant plus que le crawling peg est surtout pondère par le dollar. La première partie présentera les variables retenues dans notre travail, les données et les méthodes utilisées. Est retenu un ensemble de variables qui reflète le contexte de la Turquie et qui est en relation avec la crise. Nous avons choisi la modélisation VAR afin d'étudier leur interdépendance dans la formation de la crise turque.

** L'ensemble des annexes sont tirés dans leurs intégralité du rapport de l'OCDE 2003a ils sont donné dans le but d'aider a comprendre les méthodes d'évaluation de l'OCDE*

Ensuite, dans une seconde partie, nous présenterons les résultats de l'estimation du modèle VAR. Nous montrerons que la crise de change en Turquie possède une dimension bancaire. En effet, la faillite du système bancaire conduit à l'épuisement des réserves de change de la banque centrale et lorsque cette dernière ne peut plus soutenir son régime de change, la crise de change est inévitable.

I.DONNEES ET METHODES UTILISEES

I.1.-Données statistiques

Afin de mener notre analyse, nous retenons les variables suivantes :

- le taux de change nominal (TCN);
- le taux d'intérêt (TI) ;
- le compte courant (CC) ;
- l'offre de monnaie (M2) ;
- les réserves de change (RES) ;
- le ratio dette à court terme/dette totale externe(DCTEXT);
- le prix d'actif (PA).

Dans notre travail, nous utilisons des données mensuelles pour la Turquie (allant de Janvier 1990 à Décembre 2001) collectées à partir de la base de données Feri. Ces variables économiques reflètent l'activité du secteur financier, bancaire, privé et public et nous permettent d'identifier qui sont à l'origine du déclenchement de la crise.

I.2.-La méthodologie utilisée

Afin de mener notre étude, nous allons utiliser la modélisation VAR.

I.2.1.Stationnarité

Avant tout traitement économétrique, il convient de s'assurer de la stationnarité des variables étudiées. Un processus X_t est dit stationnaire si tous ces moments sont invariants pour tout changement de l'origine du temps. Il existe deux types de processus non stationnaires. Les processus TS (trend Stationnary) qui présentent une non stationnarité de type déterministe et les processus DS (Difference Stationnary Process) pour lesquels la stationnarité est de type aléatoire. Ces processus sont respectivement stationnarisés par écart à la tendance et par un filtre aux différences permet de déterminer l'ordre d'intégration de la variable¹ (2). Afin de discriminer entre les deux types de processus et d'appliquer la méthode de stationnarité adéquate, nous utilisons les tests de Dickey-Fuller (ADF).

I.2.2.-Détermination du modèle VAR

Après avoir stationnarisé les variables, nous construisons un modèle VAR (Vector Auto Regressive). Ces modèles permettent, d'une part, d'analyser les effets d'une variable sur l'autre au travers de simulations de chocs aléatoires.

Un modèle VAR à k variables et à p décalages, note VAR(p) s'écrit de la manière suivante:

$$Y_t = C + \Phi y_t = c + \phi_1 y_{t-1} + \dots + \phi_p y_{t-p} + \varepsilon_t$$

Y_t est le vecteur des variables endogènes, C est le vecteur des constantes, Φ est la matrice des coefficients à estimer, et ε_t est le vecteur des résidus. Dans notre travail, le vecteur Y contient des variables économiques qui caractérisent le secteur bancaire, privé et public.

Avant tout traitement, il convient de déterminer le retard p optimal. Il s'agit de celui qui minimise les critères d'information d'Akaike (AIC)²(3) et de Bayes (BIC)³ (4). La connaissance de ce retard est en effet nécessaire pour les étapes suivantes. Toutefois, si le retard p demeure le même tout au long de l'étude, le modèle VAR déterminé à cette étape, peut faire l'objet d'une modification en fonction des résultats obtenus lors de l'étape suivante.

¹ (2) S'il est nécessaire de différencier d fois une variable afin de la rendre stationnaire, on dit qu'elle est intégrée d'ordre d , noté $I(d)$.

² (3) Akaike's Information Criterion.

³ (4) Bayesian Information Criterion.

II.PRESENTATION DES RESULTATS

II.1.-Test de stationnarité

Les tests de Dickey-Fuller montrent que les séries en niveau sont non stationnaires. Les résultats des tests de racines unitaires sont reportés au tableau I; ils indiquent que toutes les séries utilisées dans cette étude sont intégrées d'ordre un ($I(1)$).

Tableau 1 : Tests de stationnarité sur les séries en différence première

Séries	Test ADF
TCN	-3,54
TI	-4,67
CC	-4,35
M2	-7,34
DCTDEX	-3,86
RES	-11,23
PA	-5,12

Note : l'hypothèse nulle de racine unitaire est rejetée au niveau 5%.

On construit ensuite le modèle VAR sur les variables stationnaires. Le nombre de retards qui minimise les critères (AIC) et (BIC) est $p=2$.

Tableau 2 : Estimation du modèle VAR

	TCN	TI	RES	PA	M2	CC	DCTDEX
TCN(-1) t-statistics	-0.9561 (-2.756)	-0.0674 (0.511)	-0.3622 (-2.544)	-0.1094 (-0.597)	0.4172 (2.154)	2.8151 (0.176)	-0.0714 (-0.061)
TCN(-2) t-statistics	-1.135 (-3.735)	0.0018 (0.026)	0.0918 (1.251)	0.0871 (0.209)	-0.0176 (-0.177)	0.9187 (0.219)	0.0127 (0.014)
TI(-1) t-statistics	-0.7561 9-2.411)	0.3191 (1.261)	0.0766 (0.274)	-0.5191 (-2.605)	-0.4371 (1.988)	0.1074 (0.618)	-0.0144 (-0.037)
TI(-2) t-statistics	0.1453 (0.761)	0.1056 (0.709)	-0.0206 (-0.084)	0.0720 (0.271)	0.0361 (0.527)	0.0835 (0.183)	0.0129 (0.027)
RES(-1) t-statistics	-0.7161 (-2.154)	0.0971 (0.067)	0.5391 (-2.573)	0.0973 (0.618)	0.0265 (0.271)	-1.0792 (-0.617)	0.0107 (0.032)
RES(-2) t-statistics	-0.3728 (-1.034)	-0.1392 (-0.917)	0.2079 (0.892)	0.0041 (0.106)	0.3102 (2.688)	0.0891 (0.082)	-0.0042 (-0.012)
PA(-1) t-statistics	-0.4612 (-2.531)	-0.0826 (-0.060)	0.1941 (0.846)	0.2973 (2.752)	0.0026 (0.095)	-0.6428 (-1.738)	-0.0726 (-0.371)
PA(-2) t-statistics	-0.134 (-1.994)	-0.0209 (-0.037)	0.2843 (1.873)	-0.138 (-1.649)	-0.0251 (-0.106)	-1.2940 (3.381)	-0.0082 (-0.056)
M2(-1) t-statistics	0.0207 (0.193)	-0.6191 (-2.717)	0.0953 (0.172)	0.1017 (0.856)	0.0724 (0.619)	-9.9351 (-3.715)	0.1140 (0.093)
M2(-2) t-statistics	-0.1239 (-0.418)	0.0261 (0.301)	0.4186 (1.107)	-0.5172 (-1.126)	-0.1635 (-1.347)	-2.1836 (-1.093)	-0.0646 (-0.045)
CC(-1) t-statistics	-0.0091 (-0.642)	0.0016 (0.063)	0.0147 (0.083)	0.0013 (0.764)	-0.0010 (0.24)	-0.0171 (-0.193)	0.0075 (0.085)
CC(-2) t-statistics	-0.0112 (-0.893)	-0.0672 (-0.245)	-0.0087 (-0.027)	0.0677 (2.425)	0.0025 (0.273)	-0.0293 (-0.273)	0.0007 (0.0008)
DCTDEX(1) t-statistics	-0.0199 (-0.025)	0.0355 (0.041)	0.0157 (0.091)	0.0288 (0.018)	-0.1022 (-0.401)	0.2618 (2.091)	0.0675 (0.061)
DCTDEX(-2) t-statistics	0.0335 (0.097)	-0.0109 (-0.029)	0.0094 (0.017)	0.0105 (0.021)	-0.0341 (-0.027)	0.0877 (0.185)	-0.0316 (-0.051)

Notons que les valeurs indiquées en gras sont significatives selon le test de Student au niveau 5%.

II.2.-Estimation du modèle VAR

L'observation de nos résultats de l'estimation VAR qui se sont reportés dans le tableau numéro 2, montre que:

-le taux de croissance de la dette à court terme ne dépend d'aucune variable retenue dans notre modèle;

- le taux de croissance des taux d'intérêts dépend négativement du taux de croissance de la masse monétaire décalé d'une période;
- le taux de croissance des réserves de change dépend négativement du taux de croissance du taux de change nominal décalé d'une période. Il est rappelé que les réserves de change nous renseignent sur la capacité du gouvernement à soutenir le régime de change et à protéger le système bancaire;
- le taux de croissance des prix d'actifs dépend négativement du taux de croissance des taux d'intérêts décalé d'une période. Et il dépend positivement du taux de croissance du compte courant décalé de deux périodes ;
- le taux de croissance du taux de change nominal dépend négativement du taux de croissance des taux d'intérêts et de celui des réserves de change retardés d'une période. Par contre, il dépend négativement du taux de croissance des prix d'actifs retardé d'une et de deux périodes.

L'indice boursier chute d'une dizaine de points en novembre 2000. Afin de soulager les banques à court terme, la Banque Centrale va injecter 6 milliards de dollars US de réserves. L'assèchement du marché laisse place à de fortes rumeurs de dévaluations et de sorties de Peg. Seule une envolée des taux d'intérêt réels peut limiter le déficit des comptes courants et conforter le point d'ancrage du cours du change afin d'orienter les anticipations inflationnistes. Nous sommes en fait dans une configuration de crise bancaire qui aurait pu générer des séquences encore plus conséquentes sur le plan des changes. Mais parce que la mise à terme du Peg aurait été traduite comme un signe de faiblesse supplémentaire de la Turquie, le Fonds Monétaire International s'est engagé massivement. La confiance des opérateurs internationaux va se trouver davantage entaché et la monnaie va flotter et chuter de 45% par rapport au dollar US.

CONCLUSION

En matière de gouvernance, l'insuffisance de la crédibilité et de la transparence a affecté l'économie Turque. En l'occurrence, les politiques conjoncturelles de rigueur conjuguées aux réformes structurelles et bancaires doivent être poursuivies d'autant plus que la Turquie est

candidate à l'entrée dans l'Union Européenne. Malgré des effets probants en matière de désinflation, les taux de croissance économique sont encore trop erratiques.

Nous avons vu que ces retards ont affecté la politique budgétaire et les entrées de capitaux nécessaires au financement de la balance des paiements déficitaires, et subséquemment favoriser une certaine défiance chez les opérateurs internationaux. Ce retournement de conjoncture n'a pas tardé à impulser la crise de novembre 2000. Ainsi, l'interventionnisme étatique, le laxisme exercé en matière budgétaire et la difficulté à éradiquer le fort taux d'inflation ont considérablement pesé sur la conjoncture turque. Mais, les efforts menés en matière de restructuration de l'endettement et du tissu bancaire - tant public que privé - ainsi que la poursuite des réformes ont permis d'impulser un programme de stabilisation.

Les finances publiques turques sont donc explosives, elles pèsent d'autant plus sur le système financier que le secteur bancaire est fragile et est exposé au risque souverain du fait de l'accroissement des taux d'intérêt réels qui perdurent depuis 1998. Nous rappellerons que le système bancaire est encore partiellement sous le contrôle étatique, aussi à lui seul un comportement de défiance pourrait générer un retrait brutal des capitaux et de fait générer une crise de la liquidité de la monnaie turque et une crise de change. Donc, le circuit de refinancement de l'Etat risque d'être asséché. En l'occurrence, seule la crédibilité restaurée - de la politique macroéconomique peut empêcher une telle séquence. Le retour de la confiance des investisseurs internationaux passe par l'apport des institutions financières - même si il demeure médiocre: 3,9 milliards de dollars US, soit seulement 2% du PIB - et surtout par la réduction du niveau des taux d'intérêt réels, par la réduction du phénomène de substitution monétaire - la part des dépôts libellés en monnaies étrangères diminue - ainsi que par l'appréciation du taux de change. Nous soulignons donc les limites d'une économie inflationniste et la prééminence des insuffisances et dysfonctionnement bancaires dans la formation des crises de changes de 2000-2001.

Annexe 2A : Répartition des PME par activité pour l'ensemble de la Turquie :

Tableau A1.1 :
Répartition des établissements selon leur taille
au sein de chaque activité (hors agriculture), 2002

	1-9	10-49	50-99	100-199	PME	200+	Total
Mines et carrières	69,2	23,6	2,9	2,3	98,1	1,9	100,0
Industrie manufacturière	90,1	7,4	0,9	0,6	99,5	0,5	100
Alimentaire	89,9	8,3	0,7	0,6	99,4	0,6	100
Textile	84,4	12,1	1,5	1,0	99,0	1,0	100
Bois	97,4	2,2	0,2	0,1	99,9	0,1	100
Papier et édition	90,2	8,1	0,9	0,4	99,6	0,4	100
Industrie chimique	82,7	14,0	1,4	1,1	99,1	0,9	100
Industrie minière	86,8	10,0	1,7	0,9	99,3	0,7	100
Siderurgie	87,9	9,3	1,2	0,8	99,2	0,8	100
Bijoux d'art	82,9	13,0	1,4	1,1	98,4	1,6	100
Machines & Outils	88,8	9,2	1,1	0,5	99,6	0,4	100
Automobiles	80,0	15,1	2,3	1,4	98,7	1,3	100
Autres industries métalliques	94,8	4,3	0,5	0,3	99,8	0,2	100
Industries n.c.a.	96,5	3,1	0,3	0,1	99,9	0,1	100
Gaz, eau, électricité	65,1	25,1	3,9	2,7	96,8	3,2	100
Construction	92,0	6,5	0,8	0,4	99,7	0,3	100
Commerce	98,2	1,7	0,1	0,0	100,0	0,0	100
Hôtellerie et restauration	96,9	2,7	0,2	0,1	99,9	0,1	100
Transports et télécommunications	98,6	1,2	0,1	0,0	100,0	0,0	100
Finance	80,8	17,7	0,8	0,4	99,7	0,3	100
Immobilier et services aux entreprises	97,3	2,1	0,3	0,2	99,8	0,2	100
Éducation	68,1	28,5	2,3	0,7	99,6	0,4	100
Santé	97,2	2,3	0,3	0,2	99,9	0,1	100
Autres services	98,5	1,3	0,1	0,1	99,9	0,1	100
Ensemble des activités	96,4	3,0	0,3	0,2	99,9	0,1	100

Source : recensement 2002, SIS

n.c.a. : non classé ailleurs

Tableau A1.2
Répartition des emplois par taille d'entreprise
au sein de chaque activité (hors agriculture), 2002

	1-9	10-49	50-99	100-199	PME	200+	Total
Mines et carrières	6,6	16,6	6,9	10,6	40,7	59,3	100
Industrie manufacturière	26,9	20,8	7,9	10,1	65,7	34,3	100
Alimentaire	31,6	17,9	5,4	9,1	64,1	35,9	100
Textile	17,1	21,7	8,8	12,3	59,8	40,2	100
Bois	66,2	16,0	5,9	6,0	94,1	5,9	100
Papier et édition	32,0	23,7	8,6	7,9	72,2	27,8	100
Industrie chimique	19,8	22,9	7,6	11,4	61,8	38,2	100
Industrie minière	22,3	23,9	11,5	12,1	69,7	30,3	100
Siderurgie	15,8	16,0	6,2	8,9	46,9	53,1	100
Bijoux d'art	7,6	11,2	3,0	5,5	27,3	72,7	100
Machines & Outils	29,2	25,1	9,4	9,0	72,7	27,3	100
Automobiles	11,8	16,8	8,4	9,6	46,7	53,3	100
Autres industries métalliques	45,7	21,7	7,9	9,4	84,7	15,3	100
Industries n.c.a.	54,5	16,1	4,6	3,6	78,8	21,2	100
Gaz, eau, électricité	5,3	15,5	8,1	11,7	40,6	59,4	100
Construction	32,8	21,7	9,6	9,8	73,9	26,1	100
Commerce	73,4	12,9	2,5	2,4	91,2	8,8	100
Hôtellerie et restauration	63,8	15,3	4,1	4,6	87,8	12,2	100
Transports et télécommunications	66,7	12,3	3,3	3,3	85,5	14,5	100
Finance	24,0	35,5	6,6	6,1	72,2	27,8	100
Immobilier et services aux entreprises	54,8	11,0	5,4	6,4	78,5	21,5	100
Éducation	21,0	46,0	13,6	7,8	88,3	11,7	100
Santé	58,3	15,6	6,1	6,7	86,7	13,3	100
Autres services	72,3	10,9	3,9	3,7	90,7	9,3	100
Total	59,8	17,0	5,3	6,1	79,2	20,8	100

Source : Recensement 2002, SIS

Tableau A1.3

Répartition du nombre d'entreprises, par taille,
entre les différentes activités, 2002

	1-9	10-49	50-99	100-199	PME	200+	Total
Mines et carrières	0,1	0,1	1,0	1,5	0,1	1,9	0,1
Industrie manufacturière	13,2	14,1	38,0	50,3	14,1	55,4	14,2
Agroalimentaire	1,5	1,6	4,5	4,9	1,6	6,6	1,7
Textile	2,9	3,3	13,9	20,4	3,3	24,2	3,4
Bois	1,5	1,5	1,1	1,3	1,5	1,0	1,5
Papier et édition	0,6	0,6	1,7	1,9	0,6	1,8	0,6
Industrie chimique	0,6	0,7	3,4	4,2	0,7	5,1	0,7
Industrie minière	0,6	0,6	2,3	4,0	0,6	3,7	0,7
Sidéurgie	0,3	0,3	1,0	1,5	0,3	1,8	0,3
Biens durables	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,3	0,0
Machines & Outils	1,3	1,4	4,2	5,1	1,4	4,7	1,4
Automobiles	0,2	0,2	1,1	1,9	0,2	2,1	0,2
Autres industries métalliques	1,9	1,9	2,8	3,5	1,9	3,0	1,9
Industries a.c.a.	1,8	1,9	1,8	1,5	1,8	1,2	1,8
Gaz, eau, électrique	0,1	0,1	0,8	1,4	0,1	1,9	0,1
Construction	2,0	2,1	4,7	6,4	2,1	5,3	2,1
Commerce	47,3	47,1	24,8	14,3	46,5	11,0	46,4
Hôtellerie et restauration	9,4	9,4	8,2	6,5	9,3	6,4	9,3
Transports et télécommunications	14,5	14,3	5,6	4,6	14,2	4,7	14,2
Finances	0,0	1,0	6,2	3,2	1,1	2,6	1,1
Immobilier et services aux entreprises	5,0	5,0	3,6	5,1	5,0	5,9	5,0
Éducation	0,3	0,3	3,3	2,6	0,4	1,4	0,4
Santé	1,8	1,8	1,4	1,7	1,8	1,6	1,8
Autres services	5,5	4,7	2,3	2,3	5,4	2,1	5,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement 2002, SIS

Tableau A1.4

Répartition de l'emploi, par taille d'entreprise,
entre les différentes activités, 2002

	1-9	10-49	50-99	100-199	PME	200+	Total
Mines et carrières	0,1	0,4	1,1	1,6	0,5	2,8	1,4
Industrie manufacturière	17,4	23,1	42,2	51,7	27,2	54,2	36,5
Agroalimentaire	2,6	3,0	4,4	5,3	3,4	7,0	4,7
Textile	3,9	6,6	15,9	21,4	8,8	22,6	13,5
Bois	1,6	1,5	1,2	1,3	1,4	0,5	1,1
Papier et édition	0,8	1,0	1,8	1,8	1,2	1,7	1,3
Industrie chimique	1,0	1,7	3,7	4,5	2,1	5,0	3,1
Industrie minière	0,8	1,2	2,9	3,8	1,6	2,9	2,0
Sidéurgie	0,4	0,6	1,2	1,6	0,7	2,8	1,5
Biens durables	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,7	0,3
Machines & Outils	1,8	2,4	4,7	4,9	2,8	4,1	3,2
Automobiles	0,3	0,5	1,4	2,0	0,7	2,9	1,6
Autres industries métalliques	2,1	2,3	3,1	3,5	2,5	2,1	2,2
Industries a.c.a.	2,2	2,1	1,9	1,4	2,0	1,9	2,0
Gaz, eau, électrique	0,1	0,3	0,9	1,5	0,5	2,3	1,2
Construction	2,3	2,9	5,1	6,2	3,4	4,9	3,8
Commerce	45,4	40,1	21,8	13,6	36,2	13,1	28,4
Hôtellerie et restauration	10,6	9,9	7,4	6,5	9,4	5,3	7,9
Transports et télécommunications	10,2	9,1	5,4	4,5	8,4	5,1	7,4
Finances	1,3	2,4	5,1	3,0	2,5	3,4	2,9
Immobilier et services aux entreprises	5,4	4,9	3,9	5,1	4,9	5,2	5,0
Éducation	0,5	1,2	3,2	2,3	1,4	0,9	1,1
Santé	1,8	1,7	1,5	1,7	1,7	1,1	1,4
Autres services	4,9	4,2	2,3	2,3	3,9	1,6	3,1
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement 2002, SIS

Annexe 2B : poids des PME dans la valeur ajoutée manufacturière :

Tableau A2.1

Répartition de la valeur ajoutée par taille d'entreprise
au sein de chaque activité, 1997 (en pourcentage)

	10-49	50-99	100-199	PME	200+	Total
Alimentation, boissons et tabacs	10,9	8,4	13,1	32,5	67,5	100
Textiles	9,4	8,4	13,5	31,3	68,7	100
Bois	13,8	15,7	29,7	59,2	40,8	100
Papier et édition	20,3	10,4	19,4	50,1	49,9	100
Industrie chimique	3,3	3,6	5,3	12,3	87,7	100
Industrie minière	5,3	5,2	18,2	28,7	71,3	100
Sidérurgie	3,0	4,1	6,1	13,2	86,8	100
Équipements, télécommunications	3,2	1,6	1,1	5,9	94,1	100
Machines & Outils	5,3	5,0	7,3	17,6	43,5	100
Automobiles	1,7	1,9	4,0	7,7	92,3	100
Autres industries métalliques	11,3	11,4	22,4	45,2	54,8	100
Industries n.c.a.	11,9	10,3	15,0	37,2	62,8	100
TOTAL	6,5	5,8	10,1	22,4	72,2	100

Source : Enquêtes annuelles auprès des entreprises, SIS

Tableau A2.2

Répartition de la valeur ajoutée par taille d'entreprise
au sein de chaque activité, 2001 (en pourcentage)

	10-49	50-99	100-199	PME	200+	Total
Alimentation, boissons et tabacs	6,7	3,6	10,4	20,7	79,3	100
Textiles	11,7	8,7	14,3	34,7	65,3	100
Bois	19,0	12,9	16,9	48,9	51,1	100
Papier et édition	13,7	16,4	22,3	52,3	47,7	100
Industrie chimique	6,7	6,0	23,8	36,5	63,5	100
Industrie minière	6,8	4,9	19,9	31,6	68,4	100
Sidérurgie	6,2	3,0	7,5	16,7	83,3	100
Équipements, télécommunications	1,2	1,0	1,5	3,7	96,3	100
Machines & Outils	11,2	10,9	12,1	34,2	65,8	100
Automobiles	3,0	3,2	5,2	11,4	88,6	100
Autres industries métalliques	14,5	11,0	27,2	52,7	47,3	100
Industries n.c.a.	10,2	12,9	12,7	35,9	64,1	100
TOTAL	8,4	6,6	14,9	29,9	70,1	100

Source : Enquêtes annuelles auprès des entreprises, SIS

Tableau A2.3
Répartition de la valeur ajoutée, pour une même taille d'entreprise,
entre les différentes activités, 1997 (en pourcentage)

	10-49	50-99	100-199	200+	Total
Alimentation, boissons et tabacs	19,0	16,3	14,8	10,6	11,3
Textiles	23,6	23,5	22,1	15,6	16,4
Bois	1,2	1,5	1,7	0,3	0,6
Papier et édition	9,8	5,6	6,1	2,2	3,2
Industrie chimique	13,7	16,3	14,2	32,4	26,7
Industrie minérale	5,2	5,8	11,6	6,3	6,4
Sidérurgie	3,9	5,9	5,2	10,2	8,5
Équipements, télécommunications	0,7	0,4	0,2	1,9	1,4
Machines & Outils	11,3	11,8	10,0	8,3	13,8
Automobiles	1,6	2,0	2,4	7,7	6,0
Autres industries métalliques	7,8	8,8	10,0	3,4	4,5
Industries n.e.a	2,2	2,1	1,8	1,0	1,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquêtes annuelles auprès des entreprises, SIS

Tableau A2.4
Répartition de la valeur ajoutée, pour une même taille d'entreprise,
entre les différentes activités, 2001, (en pourcentage)

	10-49	50-99	100-199	200+	Total
Alimentation, boissons et tabacs	16,6	11,5	14,6	23,7	21,0
Textiles	28,8	27,4	19,9	19,3	20,7
Bois	1,4	1,2	0,7	0,4	0,6
Papier et édition	5,3	8,0	4,8	2,2	3,2
Industrie chimique	14,5	16,4	29,1	16,4	18,2
Industrie minérale	5,7	5,2	9,5	6,9	7,1
Sidérurgie	4,8	2,9	3,3	7,7	6,5
Équipements, télécommunications	0,5	0,5	0,4	4,9	3,6
Machines & Outils	11,3	14,1	6,9	8,0	8,5
Automobiles	1,6	2,2	1,6	5,7	4,5
Autres industries métalliques	7,2	6,9	7,6	2,8	4,2
Industries n.e.a	2,3	3,8	1,7	1,8	1,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquêtes annuelles auprès des entreprises, SIS.

Source : Enquêtes annuelles auprès des entreprises, SIS

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Les définitions des PME utilisées en Turquie et dans l'Union Européenne	20
Tableau 1.2. Entreprises manufacturières de Turquie	24
Tableau 2.1. Répartition sectorielle des entreprises échantillonnées	40
Tableau 2.2 Les banques sur lesquelles les entreprises de l'échantillon travaillent le plus activement.....	41
Tableau 3.1. Indicatif relatif à l'éducation.....	52



INDEX DES GRAPHIQUES

Graphique I. Croissance du PNB réel.....	14
Graphique II. Inflation, taux d'intérêt, taux de change	14



LISTE DES ACRONYMES

BEST :	Groupe de pilotage « Simplification de l'environnement des entreprises »
BTYK :	Conseil supérieur de la science et de la technologie
CRI :	Centres Relais Innovation
CSGB :	Ministère du Travail et la Sécurité sociale
DIE :	Institut national de la statistique
DPT :	Sous-secrétariat au Plan
DTM :	Sous-secrétariat au Commerce extérieur
EUROSTAT :	Office statistique des Communautés européennes
IDE :	Investissement direct étranger
IGEM :	Centre pour le développement des entreprises de la KOSGEB
ISKUR :	Agence turque pour l'emploi
KGF :	Fonds de garantie des crédits
KIT :	Entreprise publique
KOBINET :	Réseau de petites et moyennes entreprises
KOSGEB :	Organisation de développement de la petite et moyenne industrie
KSS :	Petits parcs industriels
KÜSGET :	Organisation de développement de la petite industrie
MEB :	Ministère de l'Éducation nationale
MEGAP :	Renforcer le système de formation professionnelle et d'enseignement en Turquie
MEKSA :	Fondation pour la promotion de la formation professionnelle et de la petite industrie
OIT :	Organisation internationale du travail
OSB :	Zone industrielle organisée
PME :	Petite ou moyenne entreprise
SEGEM :	Centre de formation et de développement industriels
SICR :	Société d'investissement en capital-risque
SPK :	Conseil des marchés de capitaux
TEKMER :	Centre de développement des technologies de la KOSGEB
TESK :	Confédération des commerçants et artisans de Turquie

TESKOMB :	Union des coopératives de crédit et de garantie des commerçants et artisans de Turquie
TIC :	Technologies de l'information et des communications
TIDEB :	Conseil de suivi et d'évaluation technologiques
TISK :	Confédération des associations d'employeurs de Turquie
TMSF :	Caisse d'assurance des dépôts
TOBB :	Union des chambres de commerce, d'industrie, de commerce maritime et des bourses de marchandises de Turquie
TPE :	Institut turc des brevets
TSE :	Institut turc de normalisation
TTGV :	Fondation turque pour le développement technologique
TÜBITAK :	Conseil turc de la recherche scientifique et technique
TÜRKAK :	Agence turque d'accréditation
TURK-IS :	Confédération des syndicats de Turquie
UE :	Union européenne

BIBLIOGRAPHIE

- Aglietta, M. Comment réguler les crises financières internationales, L'économie repensée, Editions Sciences Humaines, 2000.
- Akdoğan, N. et Tenker N. Finansal Tablolar ve Mali Analiz Teknikleri. Ankara : Gazi. 1998.
- Akerloff, G. The market for lemons: quality uncertainty and the market mechanisms, Quartely Journal of Economics, 84, pp 488-500. 1971.
- Artus, P. Crises des pays émergents : faits et modèles explicatifs, Economica, 2000.
- Artus, P. CDC IXIS capital Market, n°2001-108, 2001.
- Barreyre.P.Y. L'horizon économique des petites et moyennes entreprises, Thèse de Doctorat de Sciences Economiques, Université de Grenoble, 480p.1967.
- Berger, A. N. et Udell, G. F. Relationship lending and lines of credit in small firm finance. Journal of Business, 68. 1995.
- Binks, M. et Ennew, C. Growing Firms and the Credit Constraint, February Small Business Economics 8(1):17-25. 1996.
- Black, F. et Scholes, M.S. The pricing of options and corporate liabilities, Journal of Political Economy, Volume 81, Number 3, May - Jun, 1973
- Blanchflower, D. G.; Levine, P. B. et Zimmerman, D. J. Discrimination in the small business credit market, The Review of Economics and Statistics. 2003.
- Bourguinat, H. La finance mondiale, équilibre et turbulences, in L'économie repensée, Editions Sciences Humaines, 2000.
- Boot, A. et Thakor, A. Can relationships banking survive competition?, CEPR working paper. 1997.
- Bourdieu, J. et Draznieks, A. L'octroi de crédit aux PME, une analyse à partir d'informations bancaires, document de travail de l'INSEE 9603.1996.
- Calomiris, C. et Hubbard, R. Firm Heterogeneity, Internal Finance, and 'Credit Rationing. Economic Journal, vol. 100, issue 399, 90-104. 1990.
- Candau, P. Pour une taxonomie de l'hypofirme, Revue d'Economie Industrielle, n°16, pp16-33.1981.
- Capet. M.; Causse, G. et Meunier, J. Diagnostic, Organisation, Planification d'Entreprise", Editions Economica-Gestion, Tome 1, 587p. 1986.
- Cavalluzzo, K. S.et Cavalluzzo, L. C. Market structure and discrimination: The case of small businesses, Journal of Money, Credit and Banking, 1998.
- Chang, R. et Valesco, A. Financial crisis in emerging markets: a canonical model, NBER Working Paper, 6606. 2001.

- Cherif, M. Asymétrie d'information et financement des pme innovantes par le capital-risque, *Revue d'économie Financière* Numéro 54, Le financement des PME, Avril 1999.
- Davidson III, W. N. et Dutia, D. Debt, Liquidity and Profitability Problems in Small Firms, *Entrepreneurship Theory and Practice* (Fall), 53-64.1991.
- Diamond, D. Financial intermediation and delegated monitoring, *Review of Economic Studies*. 1984.
- De Boissieu, C. Crise de la dette, *Editorial Analyses Economiques*, 2004.
- Demirgunc-Kunt, A. et Detragiache, E. The Determinants of Banking Crises in Developing and Developed Countries, *IMF Staff Papers*, 45, issue 1, p. 81-109.1998.
- Demirgüç-Kunt, A. et Huizinga H. Determinants of commercial bank interest margins and profitability: some international evidence, *World Bank Economic Review*, 13 (2). 1999.
- De Villepin, X. Rapport d'information n°37 au nom de la commission des affaires étrangères, octobre 2003.
- De Villepin, X. Les tentations de la Turquie, Commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées, Rapport Numéro 292, 1996.
- Disyatat, P. Currency crises and the real economy: the role of banks, *European Economic Review*, vol. 48, pp. 75-90, 2004.
- Echevarria, D. P. Capital Investment and the Profitability of Fortune 500 Industries: 1971-1990, *Studies in Economics and Finance* (Fall), 3-35.1997.
- Edwards, S. Montiel, P.J. Devaluation crises and the macroeconomic consequences of postponed adjustment in developing countries, *IMF Staff Papers*, vol. 36, pp. 875-903, 1989.
- Ertugrul, A. ; Hericourt, J. et Raynaud, R. Politique monétaire sous contrainte le cas de la crise turque de 2000/2001, Université de Paris I, Panthéon Sorbonne. 2001.
- Fischer, K. Hausbankbeziehungen als instrument der bindung zwischen banken und unternehmen. Dissertation Thesis, University of Bonn.1990.
- FMI, Financial crises: causes and inclinators, *World Economic Outlook*, Part. IV, p. 74-97, 1998.
- Fu, T.W.; Ke, M.C. et Huang, Y.S. Capital growth, financing source and profitability of small businesses: Evidence from Taiwan small enterprises. *Small Business Economics*, Vol. 18, No. 4, June, pp. 257-67.2002.
- Geroski, P. A.; Machin, S. et. Walters, C. Corporate Growth and Profitability, *Journal of Industrial Economics*, 45 (2), 171-189. 1997.
- Halpern, M. et Szurek, J-C. Business Creation by Women: Motivations, Situation and Perspective. Final report of a study for The Commission of the European Communities Equal Opportunities Office. Brussels: EEC.1987.
- Hargadon, A. et Sutton, R.I. Building an innovation factory. *Harv Bus Rev*. May-Jun;78(3):157-66, 217. 2000.

- Hertz, L. In search of a small business definition; an exploration of the small business definitions of U.S, the U.K., Israel and the People's Republic of China, University Press of America, 454p, 1982.
- Laurent, L. Quelle forme de financement pour les pays émergents ? Edition : Economica année. p 43-55, 2002.
- Lim, D. et Klobas, J. Knowledge management in small enterprises. The Electronic Library, 18, 420-432. 2000.
- Marchesnay M. Les stratégies de spécialisation, Encyclopédie des sciences de gestion, Editions Vuibert, 1990.
- Mayoux L. Jobs, Gender and Small Enterprises: Getting the Policy Environment Right, Series on Women's Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises – WEDGE, SEED WORKING PAPER No. 15, International Labour Office Geneva. 2001.
- Mc Share, S.L. et Glinow, M.A.V. Organizationnel Behavior, Mc Graw Hill Irwin publication, 1999.
- Monceau, N. Turquie, enjeu de la crise, Le Monde diplomatique, Février 2002.
- Mushinski, D. W. An analysis of offer functions of banks and credit unions in Guatemala. The Journal of Development Studies, 36(2). 1999.
- Myers, J.H. Measuring Customer Satisfaction: Hot Buttons and Other Measurement Issues, South-Western Educational Pub; 1st edition, 2000.
- Myers, J. H. et Forgy., E.W. The Development of Numerical Credit-Evaluation Systems », Journal of the American Statistical Association, Vol. 58, No. 303, pp. 779-806. 1963.
- Nonaka, I. et Takeuchi, H. The Knowledge-creating Company, New York: Oxford University Press, Oxford. 1995.
- Official Journal of the European Union. Commission Recommendation concerning the definition of micro, small and medium-sized enterprises (Text with EEA relevance) (notified under document number C(2003) 1422), (directive N° 32003H0361, 2003/361/CE).
- Petersen, M. A. et Rajan, R. G. The benefits of lending relationships: Evidence from small business data. Journal of Finance, 49. 1994.
- Petersen, M. A. et Rajan, R. G. The effect of credit card competition on lending relationships. Quarterly Journal of Economics, 110. 1995.
- Rhodes, W.R. L'adaptation du secteur privé dans la résolution des crises, Problèmes Economiques. Numéro : 2725, 2003.
- Schiffer, M. et Weder, D.M.B. Firm Size and the Business Environment: Worldwide Survey Results." IFC Discussion paper 43, 2001.
- Stiglitz, J. ET Weiss, A. Credit rationing in markets with imperfect information. American Economic Review, 71. 1981.
- Urban, S. Management international, Les essentiels de la gestion, Editions Litec, 205 p. 1993.

SOURCES

- OCDE, Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie, Paris. (2003a).
- OCDE, Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, OCDE, Paris. (2003b)
- OCDE, Etude économique : Turquie, Paris. 2002.

- Republique Turquie, Sous-secretariat au Plan 2004, SME Strategy and Action Plan, 2004, Ankara.
- République Turquie, pre-Recession Economic Programme 2003, Ankara.
- Banque centrale de la République Turquie, Quarterly Bulletin, Ankara.

- Association turque des industriels et hommes d'affaires (TÜSIAD), 2003.
www.tusiad.org.tr
- Association des compagnies étrangères en Turquie (YASED),
www.yased.org.tr
- Agence d'information d'Anatolie,
www.anadoluajarsi.com.tr
- Association de régulation et de supervision bancaire (BDDK),
www.bddk.org.tr.
- Chambre de commerce d'Istanbul,
www.tr-ito.com
- Groupe de communication Union-Européenne (ABIG),
www.abig.org.tr

Association indienne des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Organisation des étudiants (OUE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

Association des étudiants (AIE)

YÜKSEK ÖĞRETİM KURULU
BAŞKANLIĞI



Derecelendirilmiştir.

Tarih: 2/11/2009 No: 15097

